

1987 - 1988

-o-o-

-o-o-

UNE BIBLIOTHEQUE , ENTRE AUTRES...

-o-o-o-o-o-

Etude sociologique de l'accueil
dans une bibliothèque publique
"modèle" aux Pays-Bas :

La Gemeente Bibliotheek à Rotterdam

D.E.S.S. DIRECTION DE PROJETS CULTURELS

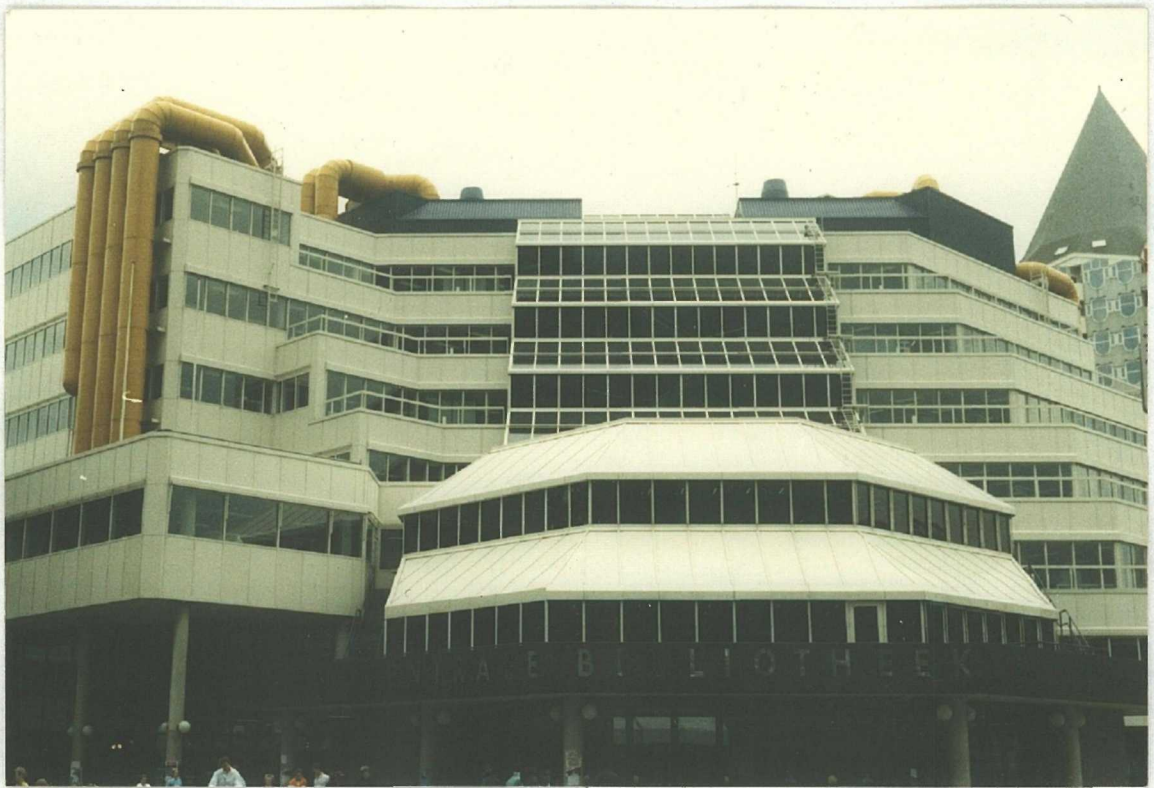


Corinne VENET

MEDIATHEQUES PUBLIQUES

Directeur de mémoire: G.SAEZ

Responsable ENSB: C.GUITART



1988
M
13

Nous tenons à remercier tout particulièrement
Madame SUURMEIJER, Directrice des services au public à la Gemeente
Bibliotheek et son équipe, ainsi que le "KUNST AFDELING" (service
des Affaires Culturelles et artistiques) de la mairie de Rotterdam,
qui ont appliqué leurs qualités professionnelles pour accueillir
avec disponibilité et chaleur une étudiante étrangère curieuse et
exigeante.

I N T R O D U C T I O N

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Introduction

-o-o-

"Souhaitant que le public soit attiré par cette nouvelle bibliothèque, et incité à y entrer, on a émis le vœu qu'elle évite de ressembler à un silo à livres, à un bâtiment administratif ou à un temple de la culture " .

Cette affirmation du directeur d'une bibliothèque municipale française aurait fort bien pu caractériser également la Gemeente Bibliotheek lors de son inauguration en 1983.

C'est dans ce contexte que la question de l'accueil du public trouve sa raison d'être et sa définition, à savoir accroître par une meilleure image, un meilleur "emballage formel" le taux de satisfaction des lecteurs ; étant bien entendu qu'il ne s'agit pas de faire prévaloir à toute force les questions de forme sur le contenu des documents.

Tout au long de cette étude, le terme d'accueil du public par la bibliothèque sera entendu comme :

- d'une part une volonté d'attirer de l'extérieur le lecteur potentiel,
- d'autre part une volonté de fidéliser celui-ci devenu lecteur à l'intérieur de la bibliothèque

C'est donc à un double "signal" que l'idée d'accueil cherche à faire référence : signal-repère de l'institution-bibliothèque dans son environnement ; signal-repère du document à l'intérieur de cette dernière, en partant des lecteurs et non plus seulement du livre-objet.

Le thème de l'accueil a en grande partie été choisi car on ne saurait le traiter hors du contexte social et culturel. En effet, la façon d'accueillir le public dépend tout à la fois :

- des habitudes de lecture de la population replacées dans le cadre plus général des pratiques culturelles nationales.
- des orientations, infléchissements, apportés par les politiques et les professionnels.
- de certaines préférences collectives vis à vis des minorités, du savoir intellectuel, du fonctionnement des institutions publiques.

Au vu de ces caractéristiques, les méthodes d'accueil du public nous ont semblé un instrument d'évaluation crédible du positionnement de la bibliothèque 5 ans après sa construction par rapport :

- à ce qu'on en attendait initialement
- aux contraintes qui lui sont imposées et aux occasions qui s'offrent à elle.

Cette étude, si elle concerne une institution étrangère, cherchera à poser certaines questions inhérentes à toutes les bibliothèques publiques, quel que soit leur pays d'implantation.

Or c'est à travers les solutions imaginées par les professionnels que l'on peut percevoir la spécificité nationale en la matière.

Tenter de comprendre les choix sociologiques d'un pays mal connu chez nous permettra de qualifier en les situant le fonctionnement et l'évolution de la bibliothèque, au travers de sa politique d'accueil.

Concernant l'étendue du thème abordé, un certain nombre de choix s'imposaient, sous peine de tomber dans une vision purement descriptive.

Ainsi, au regard des pratiques constatées, certaines expériences se sont révélées plus porteuses d'idées neuves ou plus représentatives des comportements sociaux et culturels nationaux. Cette étude n'abordera donc pas la question de l'accueil des enfants, qui mériterait certes une recherche à elle seule. De même, nous avons préféré restreindre l'étude des publics-cibles spécifiques à certains groupes, tels les créateurs d'entreprises ou les populations étrangères, pour des raisons de cohérence interne.

P R E M I E R E P A R T I E

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

LA BIBLIOTHEQUE , CAMELEON DES TEMPS MODERNES ?

Première partie

-o-o-

LA BIBLIOTHEQUE, CAMELEON DES TEMPS MODERNES ?

Traditionnellement chargée de collecter et d'organiser des échantillons de la pensée et du comportement humains à l'intérieur d'une société et d'une époque déterminées, la bibliothèque nous frappe par sa nature ambivalente. Organisation lourde, générant ses propres règles de fonctionnement interne, elle n'en demeure pas moins une institution culturelle reflétant son environnement politique, social et économique. En effet, ses missions se sont trouvées profondément modifiées au fur et à mesure de l'évolution des sociétés européennes occidentales, cadre de notre étude : c'est ainsi que la démocratisation de l'accès à l'éducation et à la culture intervenue à partir du milieu du XIX^e siècle, en créant le concept de "lecture publique", mettait l'accent sur la fonction de diffusion, communication de connaissances, au-delà de celle de conservation. Peu à peu, l'octroi gracieux de documents réservés jusqu'alors à une minorité lettrée a été remplacé par une recherche d'accessibilité maximale d'un public divers à des matériaux de toutes sortes.

Nous verrons comment la bibliothèque, soumise aux pressions de son environnement, se doit d'évoluer, selon l'expression de M. Melot, "de lieu d'accumulation en centre de ressources", en se recréant à l'intérieur de ce nouveau cadre, une identité et un fonctionnement propres.

A- UNE INSTITUTION CULTURELLE AMBIVALENTE.

La bibliothèque occupe dans le champ culturel une place originale puisqu'elle possède à la fois toutes les caractéristiques de l'organisation au sens wéberien du terme, et celles d'une institution culturelle, révélatrice et véhicule d'un système de valeurs d'une civilisation donnée à un moment donné.

1)-La Bibliothèque-organisation :

Pour sa fonction patrimoniale de mémoire collective, elle bénéficie traditionnellement chez les nations occidentales des moyens inhérents à toute "organisation" lourde : on y retrouve en effet, avec des nuances, l'essentiel de la définition d'une organisation bureaucratique selon Weber, à savoir un sens plus ou moins développé de la hiérarchie, une spécialisation des tâches, (chaque élément reçoit une fonction déterminée à accomplir) et une centralisation des activités les plus importantes.

On peut dès lors penser à une relative imperméabilité des modes de vie et de pensée sur la structure de cette institution-témoin. Mais l'appartenance de la bibliothèque au champ culturel lui confère une dépendance indirecte vis à vis de son environnement.

2)-La Bibliothèque-institution culturelle :

Si l'environnement n'affecte guère les grands traits de l'institution, les conditions de son fonctionnement, voire sa légitimité, dépendent d'un grand nombre de facteurs extérieurs. Il peut s'agir aussi bien de choix politiques liés à la prise en charge publique de l'éducation des masses, que d'orientations collectives vis à vis du savoir intellectuel, de l'intégration des individus dans la société, ou bien évidemment, de comportements culturels des individus face à la pratique de la lecture, conçue ou non comme une valeur en soi. Les débats récents concernant l'ampleur de la censure dans les bibliothèques témoignent du caractère non neutre de ces institutions culturelles vis à vis des options collectives de leur société de référence. Cette dépendance apparaît d'ailleurs clairement dans l'émergence difficile du concept-clé de "lecture publique" dans la plupart des pays européens, concept qui a ouvert une brèche irréversible dans la culture-privilège de quelques-uns.

B- LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE, ou LE ROYAUME DE LA DIVERSITE .

Malgré une genèse mouvementée, la bibliothèque de lecture publique, visant à satisfaire "tous les lecteurs sur tous les sujets", selon le manifeste de l'UNESCO, constitue aujourd'hui, au dire d'une étude de l'OCDE, le type de bibliothèque le plus fréquenté en Europe, et ce par des populations aux intérêts très diversifiés. Cette variété de publics comporte certains défis pour le fonctionnement des bibliothèques publiques; ces défis sont liés à la nécessaire prise en compte des "non-lecteurs" tout autant qu'à la diversification de l'offre de documents.

1)- La lecture publique, un concept récent.

Les bibliothèques des pays européens sont longtemps demeurées un puissant outil de reproduction des inégalités sociales. Ainsi, cependant qu'une minorité lettrée possédait sa bibliothèque à titre privé, (la Bibliothèque Nationale était initialement Bibliothèque du Roi) l'éducation des masses s'opérait par l'intermédiaire d'institutions caritatives. Ce n'est que vers le milieu du XIX^e siècle que l'idée d'une bibliothèque de lecture publique, définie aujourd'hui par N. Richter dans son "Histoire de la lecture publique en France" comme "accessible à tous et administrée par une collectivité publique" s'est imposée : 1831 consacre la création des bibliothèques municipales en France, tandis que l'Angleterre prévoit dans le "Library Act" de 1850 la gestion publique des bibliothèques destinées à tous. Cette démocratisation constitue d'ailleurs un double défi pour les bibliothèques publiques qui doivent s'adapter à des techniques de plus en plus complexes et multiples pour satisfaire des publics extrêmement hétérogènes.

2)- Les bibliothèques publiques et le défi de la modernisation.

L'IFLA, fédération internationale des associations de bibliothèques. dans ses "Guidelines for Public Libraries" met l'accent sur le paradoxe essentiel des bibliothèques publiques : selon elle, celles-ci "accessibles à tous, doivent cependant tenir compte des "non-utilisateurs" en identifiant leurs besoins propres".

Il est vrai qu'une bibliothèque publique, à l'inverse d'une bibliothèque universitaire ou du Centre de Documentation d'un hôpital, n'a jamais l'assurance d'un minimum de public, aux préoccupations relativement homogènes, plus ou moins "gagné d'avance" en raison de ses activités ou du lieu d'implantation de la bibliothèque. Son absence de sphère de compétence définie est donc source de sa faiblesse : le taux élevé de non-utilisateurs. Une bibliothèque municipale concerne certes "tous les publics" qualitativement parlant (tout le monde peut venir), mais ne touche que 15 à 30% de la population théoriquement intéressée (tout le monde ne vient pas). Pour la bibliothèque se pose donc la question centrale : gagner un nouveau public qui a le choix, et, pour cela, chercher à le connaître. Qui est le non-utilisateur ? Pourquoi ne vient-il pas ? Que pourrait-on faire pour qu'il vienne ?

Nous verrons quelles solutions ont adoptées les Néerlandais en réponse à ce problème multifaces.

En fait, les raisons complexes de la non-fréquentation proviennent, au-delà de la nature des collections, soit des choix intellectuels de la bibliothèque incompris de certains lecteurs potentiels, (classification par chiffres trop compliquée, choix d'un libre accès sans mode d'emploi, attitude méprisante du bibliothécaire ...) soit des conditions de son fonctionnement (horaires d'ouverture inadaptés, implantation excentrée, présentation peu accueillante des documents...).

En outre, la visibilité de l'espace bibliothèque constitue un élément important de la motivation des lecteurs.

L'inadéquation des collections à la demande, raison la plus communément invoquée pour expliquer la non-fréquentation, ne suffit donc pas : une enquête menée en 1978 auprès du public des bibliothèques municipales montrait l'importance de l'image de celles-ci dans l'esprit d'un lecteur potentiel : "sévère" ou "bloquante" pour les uns, elle peut devenir "source de liberté" pour les autres, ceux qui ont assimilé sa logique.

Car l'institution-Bibliothèque, en tant qu'espace culturel, produit sa propre logique de fonctionnement, risquant donc d'exclure toute une frange du public. Dans certains pays, dont la France, les bibliothèques publiques sont encore marquées par un certain académisme lettré, séparant les ouvrages érudits des manuels de base sur un même sujet, pour ne donner qu'un exemple. Il serait donc vain de croire à une neutralité de la bibliothèque, ou plus encore à sa malléabilité parfaite en fonction des divers publics.

A public divers, documents divers. Evidente en apparence, cette affirmation ne résoud pas tous les problèmes. Loin de précéder la diversification des produits culturels dans la société tout entière, la bibliothèque publique s'est vue obligée d'adopter disques, vidéos, microfiches, informations en ligne sous peine de perdre sa clientèle. Encore faut-il savoir qu'il n'y a pas automatiquement élargissement du "panel" de lecteurs dès lors que l'on diversifie les sources de l'offre, mais que l'on risque d'obtenir une simple intensification des pratiques de lecture d'un public déjà acquis à l'organisme en cas de ciblage erroné. La technique ne fait pas tout et une bibliothèque multi-médias qui serait sale, difficile d'accès, mal adaptée à la demande n'attirerait guère de nouveaux clients.

On le voit, l'ouverture à tous types de publics pose de nouveaux problèmes aux bibliothèques qui voient leurs missions redéfinies en fonction d'un environnement culturel contraignant sur bien des points.

C- VERS UNE BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE " CENTRE DE RESSOURCES " .

Si la reconnaissance du rôle économique de l'activité culturelle a eu des retombées positives sur les bibliothèques publiques, celles-ci doivent surmonter certaines contraintes liées à leur nature, d'où la nécessité d'effectuer certains choix décisifs pour leur bon fonctionnement.

1)- Un environnement culturel générateur de contraintes....

Ces dernières années, les bibliothèques publiques, par leur nature spécifique, se sont quelque peu trouvées en porte-à-faux vis à vis des transformations massives de l'environnement culturel. En effet, la sérialisation des produits et l'interactivité croissante entre les diverses branches culturelles (l'entreprise de presse s'occupe de télévision...) tendent à limiter au maximum les médiations institutionnelles entre les consommateurs et les produits finaux. On raisonne de plus en plus en termes de produits finis commercialisables, alors que la bibliothèque constitue un service quasiment non lucratif, et crée une médiation entre l'objet culturel (livres, disques, vidéos...) et le lecteur. Elle suppose en outre un partage collectif des ressources offertes dans un monde dominé par l'individualisation de la consommation culturelle. Si la diversification du marché et la reconnaissance de la culture en tant qu'activité économique constituent une chance pour une grande bibliothèque, celle-ci doit également surmonter certains handicaps en analysant de plus en plus finement son environnement.

2)- ...qui pousse la bibliothèque à adapter ses missions.

Elle ne peut plus se contenter de fournir des documents, mais délivre des informations de nature très diverse, du dossier de presse aux manifestations culturelles locales. Autant qu'un médiateur entre le produit et son consommateur, elle devient souvent producteur culturel à part entière (la BPI, par exemple, a sa propre maison d'édition, crée des vidéos présentant son fonctionnement interne).

Analyser l'environnement, c'est connaître non seulement le marché culturel mais aussi l'évolution des goûts du public potentiel dans une quasi "civilisation du loisir", selon l'expression de J. Dumazedier.

L'enquête de 1978 déjà mentionnée présentait trois "bibliothèques idéales" : les Français les voient surtout comme des "lieux de détente" (39%) contre 32% au "modèle librairie" et 26% aux lieux de travail. Il est révélateur de constater un engouement croissant pour un double rôle jugé primordial de la bibliothèque : le couplage distraction-information passe aujourd'hui avant l'étude et la fonction culture, au sens strict du terme. Il en découle pour l'institution une mission enrichie qui doit concilier aussi harmonieusement que possible :

- Plusieurs types de documents
- Plusieurs modes de diffusion
- Plusieurs publics
- Plusieurs finalités.

La Bibliothèque Municipale, pour s'adapter aux transformations de son environnement se doit d'être d'une part un lieu où coexistent une multiplicité de rapports aux documents, d'autre part, selon l'expression de l'UNESCO, "être le centre culturel de la communauté ".

Cette socialisation d'un espace-bibliothèque intégré, à dimension humaine, peut redonner un second souffle à une institution encore sous-utilisée dans la plupart des pays européens. Concilier le quantitatif et le qualitatif - privilégié ces dernières années pour des raisons de restrictions budgétaires-, le fond (état des collections) et la forme (accueil au sens large), telle est la mission de cet acteur culturel spécifique dont l'adaptation au milieu peut apparaître comme la priorité essentielle.

3) ...tout en effectuant certains choix primordiaux pour son avenir .

Adapter son offre à une demande de plus en plus diverse et mouvante, adapter son fonctionnement à des partenaires publics de plus en plus variés, adapter son matériel à une évolution technologique rapide : il semble facile de comparer la bibliothèque publique à un caméléon rendu infiniment polymorphe par les variations de son environnement.

Or, plus celui-ci se transforme, plus claires doivent être les stratégies conçues à priori par la bibliothèque.

Ainsi, l'essor de l'industrie de l'information pose de façon cruciale la question du maintien ou non d'une gratuité du service, de même que la diversité des publics impose un choix entre une uniformisation des services et l'instauration de produits ciblés. Si la gratuité, garantie de démocratisation, conduit à un appauvrissement des services rendus, faute de moyens, que vaut-il mieux choisir? De même, la bibliothèque se doit d'effectuer un arbitrage entre l'intérêt général et les publics particuliers, entre centralisation pragmatique et représentativité.

A l'heure du "tout-communication", la bibliothèque phagocyte dans la mesure du possible, chaque frémissement de son environnement, mais on ne saurait pour autant la qualifier de fourre-tout. Plus que jamais, la détermination d'objectifs précis conditionne la réussite d'une institution en constante mutation.

Ceci est particulièrement vrai des grandes bibliothèques néerlandaises comme celle de Rotterdam, dont le fonctionnement s'avère très marqué par une société ambiguë, oscillant entre le respect du pluralisme et la réconciliation des différences.

DEUXIEME PARTIE

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

UN ENVIRONNEMENT AMBIGU

Seconde partie

-o-o-

UN ENVIRONNEMENT AMBIGU.

De nos jours, l'existence de liens étroits entre une grande bibliothèque et son environnement n'est plus à démontrer. Encore faut-il savoir quels éléments de ce dernier déterminent les choix de la bibliothèque en matière d'accueil, et dans quelles limites. Acteur culturel majeur dans une ville originale en pleine mutation, la Gemeente Bibliotheek ne manque pas de réagir aux sollicitations complexes d'une identité nationale nourrie de contradictions.

A - LES PAYS-BAS OU LA SOCIÉTÉ-PUZZLE : CONSENSUS ET DIVERSITÉ.

Tout petits qu'ils sont, les Pays-Bas apparaissent rapidement à l'observateur comme champions des paris impossibles; très ouvert sur l'extérieur, présent sur toutes les scènes internationales, ce pays n'en conserve pas moins pour autant farouchement une identité nationale originale construite sur une contradiction majeure : comment concilier avec succès des disparités soigneusement préservées? Ce dualisme, présent dans l'organisation sociale de la collectivité toute entière transparaît tout autant dans un système politique pragmatique dominé par un sens aigu de l'équilibre.

1)- Un pays conscient de sa petitesse, très ouvert aux influences extérieures .

Qualifiés au XIX^e siècle de "digue dans la Mer du Nord" par des voisins européens peut-être envieux, les Pays-Bas, qui comptent aujourd'hui 15 millions d'habitants, ont toujours cherché à compenser leur petitesse par une forte ouverture sur l'extérieur. C'est le cas notamment en matière d'échanges commerciaux, mais également dans le

domaine culturel, et il n'est pas rare de rencontrer un néerlandais parlant couramment deux langues étrangères.

En raison de leur ouverture, les Pays-Bas n'ont pu se prémunir des difficultés économiques consécutives aux deux chocs pétroliers, et comptent aujourd'hui encore 14,5 % de leur population active au chômage. Celui-ci touche d'ailleurs principalement une population étrangère nombreuse, composée en majorité de turcs, de surinamiens et de marocains, mais aussi, plus généralement, la main-d'oeuvre masculine, au taux d'activité supérieur à celui des femmes (respectivement 53 et 27 %). Ces dernières ont par ailleurs de plus en plus recours au travail à temps partiel. Ce phénomène, ajouté à un niveau élevé de protection sociale, (*) n'est évidemment pas sans effet sur la fréquentation importante des bibliothèques publiques néerlandaises (30% de la population contre 15 à 20% en France).

Nation multiple, les Pays-Bas cultivent néanmoins un sens jaloux de leur unité nationale, exprimée de façon originale par l'intermédiaire du système des "piliers".

2)- L'ambiguïté sociologique : le système des "piliers".

Le proverbe bien connu : "Un hollandais, un théologien; deux hollandais, une église; trois hollandais, un schisme" résume bien l'embrouillamini de tendances diverses caractéristique de la société néerlandaise.

Encore aujourd'hui, l'esprit néerlandais pragmatique détermine une approche spécifique des problèmes. Ainsi, alors que le Français se fait rapidement une idée d'ensemble, le Néerlandais étudie minutieusement chaque élément de base et refusera d'emblée une solution globale jugée réductrice pour certaines situations particulières.

* : En 1983, les dépenses de protection sociale atteignaient 34% du P.I.B contre 28% en France.

Par exemple, la fréquente collaboration des sphères publiques et privées dans un même domaine pour une meilleure rentabilité témoigne de la préférence néerlandaise pour un système décloisonné.

En outre, toute réalité méritant examen autonome, une planification à long terme est à exclure. Cette religion du cas particulier apparaît en fait comme l'un des éléments majeurs du système original des "piliers" blocs à la fois confessionnels et politiques structurant les oppositions des divers groupes sociaux. La vie collective néerlandaise consiste en effet en un foisonnement d'associations, comités, groupements aussi divers qu'éphémères. Cette organisation sociologique unique suppose selon l'anglais W.Z Shetter dans "The Pillars of Society" (*), "une pratique ardue de l'art difficile de la tolérance", tout le système reposant sur la valeur-clé du respect des conceptions individuelles.

On pourrait donc se demander devant pareil enchevêtrement de groupes intérieurement homogènes mais revendiquant leur autonomie vis à vis de l'extérieur, si la notion d'identité nationale a encore un sens .

Or la société néerlandaise tend à compenser son atomisation par une recherche constante du consensus, exprimée de manière spécifique: si la discrétion est de règle envers la vie privée de tout individu, l'image sociale de celui-ci fait l'objet de normes de conduite collective assez strictes. Ces dernières constituent en réalité le véritable ciment d'une unité nationale préservée. On a donc aux Pays-Bas un double degré de conformité de l'individu à son entourage :

- Conformité à la famille de pensée choisie (l'expression selon laquelle une personne qui fréquente une église donnée enverra ses enfants à telle école, votera d'une certaine manière... est encore aujourd'hui à peine reniée).

* - Voir Bibliographie.

- Conformité à la collectivité toute entière via un ensemble de normes de comportements et une répartition des tâches ou des fonctions clairement acceptées par les individus.

D'une certaine manière, la société néerlandaise cherche à s'approprier sans les désintégrer les divers éléments qui la constituent. Le comportement de la collectivité vis à vis des toxicomanes est d'ailleurs un bon exemple de cette "intégration sans assimilation". En effet, il ne s'agit pas pour la collectivité néerlandaise de nier leur existence, mais de l'assumer en tentant de la dissoudre progressivement : des bus anonymes ont été mis en circulation dans les grandes villes avec distribution de substituts en échange d'un suivi médical régulier. Cette prise en charge collective, quoique largement remise en cause ces dernières années, témoigne d'un souci d'intégration du phénomène, assez rarement présent dans d'autres pays d'Europe.

Respect du pluralisme, recherche du consensus, spécialisation souple : les traits essentiels du comportement néerlandais se retrouvent également en filigrane dans une organisation politique originale.

3)- Le système politique néerlandais ou la décentralisation équilibrée :

Aux Pays-Bas, le respect du pluralisme s'exprime, non seulement dans la diversité des partis politiques, mais également à travers une participation poussée des citoyens au fonctionnement de la vie publique.

Le parlement néerlandais ne compte pas moins de neuf tendances politiques composant un échiquier politique extrêmement divers : Sur l'alternance politique classique à l'allemande entre parti travailliste et partis libéraux, vient se greffer un autre clivage, de nature religieuse : face aux grands partis laïcs (5), on trouve ainsi 4 partis chrétiens, des calvinistes purs réformés en passant

par les chrétiens démocrates, dans la pure tradition néerlandaise de cohabitation des sphères laïques et religieuses.

Mais au-delà de cette pluralité partisane, le système politique néerlandais ménage au plan local des structures particulières de réflexion et de décisions destinées aux "citoyens-militants".

Le cas de Rotterdam constitue d'ailleurs un bon exemple de décentralisation des responsabilités politiques locales, et ce à travers deux structures originales :

- Les comités de secteur, expression de la décentralisation fonctionnelle sont constitués à la fois de conseillers municipaux et de représentants de la population concernée. Ils détiennent un pouvoir consultatif sur certains domaines de la vie de la cité, tels que la politique de rénovation urbaine.

- Mais l'innovation décentralisatrice la plus hardie réside dans l'instauration des "comités de quartiers", composés exclusivement de citoyens du quartier élus pour 4 ans par leurs pairs. Financés par une dotation globale versée par le Conseil Municipal, et dont ils déterminent librement l'emploi, ils ont non seulement une compétence consultative, mais sont également détenteurs de pouvoirs spécifiques exécutifs. Ils sont responsables par exemple de la délivrance du permis de construire dans la limite territoriale du quartier, de l'entretien des rues ou de l'administration des centres sociaux. Dans le domaine des bibliothèques publiques, leur rôle est loin d'être négligeable puisqu'ils interviennent dans les décisions d'ouverture ou de fermeture des annexes.

C'est ainsi qu'en 1987, sous la pression des comités de quartier, la municipalité a refusé la fermeture d'une annexe apparemment peu fréquentée, preuve de l'engagement particulier des citoyens dans la gestion des affaires publiques locales.

Il n'en reste pas moins que les sphères de compétence des comités de secteur et des comités de quartier font l'objet d'une détermination très stricte de la part du Conseil Municipal.

Cette spécialisation poussée, clef de voûte de la décentralisation à la néerlandaise apparaît également au plan national, sous la forme d'une hiérarchisation importante des rapports entre collectivités publiques. Le système politique actuel des Pays-Bas, monarchie constitutionnelle et démocratie parlementaire, repose sur une décentralisation équilibrée à 3 niveaux, selon le schéma suivant :

Types de pouvoir Niveaux de Collectivités	POUVOIR LEGISLATIF		POUVOIR EXECUTIF
	PREMIERE CHAMBRE	DEUXIEME CHAMBRE	
ETAT	Election au suffrage universel indirect par un collège de membres des divers parlements provinciaux.	"Staten generaal" (Parlement néerl) Elus au suffrage universel direct tous les 5 ans	REINE GOUVERNEMENT
PROVINCES (12)	Parlement provincial (Suffrage universel direct)		-Gouverneur de la Province nommé par la Reine Préside le Parlement provincial et le-Conseil exécutif de la Province
COMMUNES * (850)	Conseil Municipal (de 7 à 45 membres élus au suffrage universel direct tous les 4 ans)		↓ - Maire (nommé par la reine pour 6 ans; rééligible) - Secrétaires généraux (2 à 8 dans les grandes villes seulement) Conseillers municipaux chargés de portefeuilles spécifiques; élus par leurs pairs).

Pour plus de détails sur l'organisation du gouvernement local, voir en annexe l'exemple représentatif de Rotterdam.

Dans la dernière décennie, les tâches des communes et des provinces se sont très largement développées. C'est notamment le cas dans les domaines du bien-être et de la culture, comme en témoigne le vote en 1987 de la loi dite du "bien-être" instituant la dotation globale en remplacement des subventions d'état accordées au coup par coup.

Nous verrons plus loin quelles répercussions la décentralisation entraîne dans le domaine spécifique des bibliothèques, mais là comme ailleurs, celle-ci n'est jamais conçue comme un dogme. En effet, l'Etat se doit, par l'intermédiaire des contre-poids que sont le Gouverneur de la Province et le maire (tous deux nommés par la Reine), de "protéger" la liberté d'expression des citoyens d'une éventuelle main-mise des pouvoirs locaux.

Il s'agit donc d'une décentralisation équilibrée et contrôlée conçue dans un esprit pragmatique de spécialisation des tâches.

L'identité sociale et culturelle des Pays-Bas d'aujourd'hui repose sur une certaine forme de "schizophrénie collective" oscillant entre protection du pluralisme au risque de l'éclatement, et recherche effrénée d'un consensus global. Cette ambiguïté omniprésente, véritable "poil à gratter" du dynamisme néerlandais, nous la retrouvons grossie à l'échelon de l'organisation complexe des bibliothèques publiques, objet d'un renouvellement constant.

B- ORGANISATION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES LE MOUVEMENT PERPETUEL.

Rapportée aux caractéristiques de la société telles que nous venons de les décrire, l'organisation des bibliothèques publiques fait véritablement figure de miroir grossissant. Le labyrinthe des types de bibliothèques et des organismes satellites atteste aujourd'hui les luttes qui ont jalonné son histoire.

1)- Un historique mouvementé.

A l'inverse de la situation anglaise, marquée par le vote dès 1850, de l'English Public Library Act, le développement des bibliothèques publiques néerlandaises a suivi une évolution originale. Ainsi, malgré l'ancienneté des bibliothèques dites "populaires", entièrement dépendantes de l'initiative privée, le concept de "bibliothèque publique" ouverte à tous et gérée par le gouvernement ne s'est imposé qu'à l'aube du XX^e siècle.

Ce n'est qu'en 1908 qu'une association pour les bibliothèques publiques" sera créée afin d'obtenir une allocation gouvernementale. Les années 20 marquent la véritable consécration des bibliothèques de lecture publique dans les grandes villes, qui ne font pas disparaître pour autant les bibliothèques populaires des campagnes. On assiste donc pendant un demi-siècle à une coexistence des deux formes de lecture, l'une, -la lecture publique- s'intéressant surtout aux fonctions d'étude, l'autre, -la lecture populaire- surtout gérée par les congrégations, se réservant le terrain du loisir.

Il faudra attendre le milieu des années 60 pour qu'un rapprochement véritable ait lieu, prélude à la disparition des luttes d'influences entre organisations laïques et confessionnelles. L'harmonisation, entamée en 1972, lors de la création du Nederlandse Bibliotheek en Lezuer centrum (NBLC), organisme professionnel regroupant tous types de bibliothèques, se trouve parachevée par le vote en 1975 de la première loi sur les bibliothèques publiques.

Aujourd'hui encore, la diversité des types de bibliothèques publiques néerlandaises témoigne de la difficile réconciliation entre des parties aux intérêts très disparates. En effet, aux bibliothèques municipales classiques viennent s'ajouter les "bibliothèques provinciales" et les 13 "centres de soutien aux bibliothèques publiques".

Les premières, (PEO) subventionnées à partir de 1961, ont été créées pour aider les petites bibliothèques des villes de moins de 300.000 habitants. Outre les départements spéciaux pour le service aux écoles, aux personnes âgées par exemple, elles fournissent un soutien logistique aux petits équipements tant en matière de gestion financière et administrative que de coordination des acquisitions. Leur création, encouragée par les organismes confessionnels, ne va pas sans poser quelques problèmes de définition de compétences vis à vis des petites bibliothèques qui entendent garder leur indépendance.

Quant aux "centres Provinciaux de soutien", ils ne sont ni plus ni moins que de grandes bibliothèques municipales auxquelles le Ministère a confié certaines tâches particulières. Initialement conçus pour l'achat de livres destinés aux centres de formation continue, ils tendent de plus en plus à compléter le travail des bibliothèques universitaires surchargées. Leur tâche consiste à collecter des livres, travaux scientifiques divers parus dans leur région d'influence et jouent le rôle d'intermédiaire entre les autres établissements et la Bibliothèque Royale dans le prêt inter-bibliothèques.

La diversification des institutions, involontaire et problématique à l'origine, constitue désormais un atout du système néerlandais, misant sur le tandem : complémentarité-spécialisation pour atteindre une efficacité optimale. Nous retrouvons d'ailleurs cette association au plan des satellites des bibliothèques publiques, fruits ambigus des hasards de l'histoire et de la volonté des professionnels.

2)- NBLC, NBD, LBC : Le maquis des organismes satellites.

C'est encore un souci de pragmatisme qui a guidé les professionnels vers la centralisation des tâches techniques des bibliothèques publiques. Celles-ci, débarrassées d'une masse de travail considérable, peuvent dès lors s'occuper davantage de leur stratégie particulière, du ciblage des publics. C'est la raison pour laquelle ont été créés trois organismes

complémentaires aux fonctions très spécialisées.

Nous avons déjà cité l'organisation-mère, le NBLC, association professionnelle non lucrative de bibliothèques publiques et chrétiennes. Prestataire de services auprès des bibliothèques, elle joue en outre le rôle de structure de réflexion sur la politique nationale de la lecture publique, mais aussi celui d'éditeur en sciences de l'information. (*) Il s'agit d'un organe unique en Europe, illustrant la complémentarité sans assimilation des sphères publique et privée. Car bien que reconnu officiellement et subventionné par le gouvernement en tant qu'organisation nationale, il détermine sa politique indépendamment de ce dernier.

Le LBC, ou Centre National pour les bibliothèques, constitue une centrale de prêt nationale pour certains documents malaisés à obtenir pour les bibliothèques en raison de leur caractère spécialisé. Il dispose actuellement d'environ 325.000 documents prêtables aux bibliothèques contre rémunération calculée en fonction de leur nombre d'inscrits.

Enfin, si l'on envisage pour des raisons techniques la fusion du LBC au sein du NBLC, cela ne saurait être le cas du NBD (Fondation pour le service aux bibliothèques néerlandaises). En effet, le NBD, Fédération d'éditeurs et de libraires (phénomène rare dans notre pays) sert de centrale d'achat et de traitement (hormis le catalogage) de tous les types de documents pour les bibliothèques du pays. Il fournit ainsi près de 3 millions d'ouvrages chaque année.

* -Voir en complément la fiche technique du NBLC en annexe.

S'il y a place pour une collaboration régulière entre le NBLC et le NBD, une fusion n'est pas souhaitable, le NBD étant un organisme purement commercial.

La complémentarité et la coopération, "Oui, mais pas n'importe comment". Ainsi peut se résumer l'organisation des satellites des bibliothèques publiques.

Bien entendu, cette diversité des responsabilités comporte un risque de confusion pour les bibliothèques clientes. Mais ce système semble avoir fait ses preuves, car l'économie réalisée par la centralisation technique s'élèverait selon les professionnels eux-mêmes à quelque 30 millions de Francs par an pour une grande bibliothèque. De plus, la centralisation, on le verra, présente d'autres avantages non négligeables en matière d'accueil du public. Cette répartition claire des tâches entre organismes divers devrait d'autant plus se faire sentir dans les années à venir, marquées par une transformation importante des règles juridiques dans le domaine des bibliothèques publiques.

3)- Un appareil juridique en pleine mutation.

La première loi sur les bibliothèques publiques de Janvier 1975 constituait un pas décisif dans l'unification du statut des bibliothèques publiques. Surtout, elle définissait pour la première fois les règles du partage des financements publics dans ce domaine : l'Etat prenait en charge 80% des dépenses de personnel des bibliothèques et 20% des autres dépenses, le reste demeurant à la charge des provinces et plus particulièrement des communes.

Ce système s'est trouvé totalement modifié par l'arrivée de la nouvelle loi de décentralisation culturelle dite "Welfare Act". Ce texte représente un test dans la vaste réforme de décentralisation mise en oeuvre à partir de 1987. En effet, l'Etat laisse désormais la responsabilité pleine et entière de la gestion des bibliothèques aux communes, éventuellement aidées des provinces, dans le cadre d'un

dispositif similaire à notre dotation globale. Il n'interviendra que pour des actions ponctuelles du type "Informatisation des bibliothèques.

La réforme ne fera probablement qu'accroître le rôle traditionnellement important des communes néerlandaises dans le financement des activités culturelles, comme le montre le tableau suivant :

Dépenses culturelles effectuées par	1975	1986
le gouvernement	34,2%	28 %
les provinces	4,2 %	4,5 %
les municipalités	61,6 %	67,3 %

Source : Statistical Yearbook of the Netherlands. 1986

Face à cette réforme, les réactions des professionnels du domaine culturel s'avèrent mitigées. En effet, la décentralisation est souvent considérée comme un désengagement financier de l'état risquant d'accroître certaines disparités entre les communes. Dans ce contexte, l'influence des grandes villes telles que Rotterdam, cité particulièrement indépendante, ne peut que s'accroître.

C - ROTTERDAM, UNE VILLE TRADITIONNELLEMENT INDEPENDANTE QUI TENTE DE TRANSFORMER SON IMAGE .

Compte tenu de l'évolution du système politique néerlandais, la personnalité des grandes villes devrait peser de plus en plus lourd dans les stratégies des principaux acteurs culturels. Il convient donc de ne pas perdre de vue certaines caractéristiques de Rotterdam, indispensable pour comprendre et interpréter les choix de la Gemeente Bibliotheek.

1)- Rotterdam, carrefour de cultures.

Deuxième ville de Hollande, Rotterdam compte aujourd'hui 572.000 habitants environ, juste après Amsterdam. Mais sa population n'a cessé de décroître à partir de 1966, phénomène commun à toutes les grandes villes néerlandaises, d'où une proportion importante de personnes âgées (17,5 % des Rotterdamois ont plus de 65 ans, contre seulement 11,6 % en moyenne nationale).

L'autre phénomène démographique commun aux quatre grandes villes du pays réside dans le taux élevé de population étrangère. Celles-ci enregistrent 50 % des minorités ethniques du pays pour seulement 14 % de la population néerlandaise. Les minorités, principalement turques (29 %) et surinamiennes (35 %), constituent 12 à 15 % de la population de la ville.

Premier port mondial, Rotterdam renie, aujourd'hui moins que jamais sa réputation de ville cosmopolite, ce qui ne va pas sans poser certains problèmes à une équipe municipale célèbre pour son esprit d'indépendance.

2)- Une situation politique originale.

Placée traditionnellement plus à gauche que la moyenne nationale sur l'échiquier politique, Rotterdam s'est longtemps démarquée des recommandations gouvernementales dans de nombreux domaines. Les bibliothèques publiques fournissent un bon exemple de ce désir d'autonomie : jusque dans les années 80, l'Etat n'a pas subventionné les bibliothèques de la ville car l'équipe municipale, en refusant d'aider les organismes confessionnels se plaçait délibérément hors du cadre de la loi de 1975.

Encore aujourd'hui, Rotterdam, outre un budget d'aide sociale colossal (50 % des dépenses totales en 1987), a conservé une forte autonomie dans sa gestion culturelle.

Son budget culturel s'élevait en 1987 à 2,5 % du total, financés à 90 % par la municipalité, alors même que l'Etat subventionne chaque année 50 % des dépenses culturelles d'Amsterdam.

Par ailleurs, cet engagement financier massif se double d'un système sophistiqué d'élaboration de la politique culturelle municipale. Celle-ci fait intervenir en effet une relation triangulaire entre les divers partenaires publics et privés, selon le schéma suivant :

DEPARTEMENT CULTUREL A
LA MUNICIPALITE (Techniciens)

Il constitue un lien entre les élus et les fondations privées. Il est consulté par celles-ci pour tout projet de création culturelle.

Conseils pour l'établissement de la politique culturelle

Conseils et collaboration

CONSEIL MUNICIPAL
(élus politiques)

Demandes de subventions

FONDATIONS PRIVEES

Elles sont subventionnées par la ville et organisent diverses manifestations culturelles. Composées le plus souvent de professionnels et de citoyens

Cette organisation complexe a été conçue pour garantir à la municipalité un consensus optimal autour des options choisies pour l'orientation culturelle de la ville, rendu d'autant plus nécessaire dans la période actuelle

3)- La ville industrielle qui tente de changer d'image.

Rotterdam a longtemps fait figure de cité exclusivement tournée vers le travail, d'où l'hémorragie d'habitants délaissant le centre pour une périphérie plus accueillante. La municipalité a donc entrepris

depuis la fin des années 70 une vaste politique de rénovation urbaine du centre-ville, combinant la priorité aux logements et l'établissement d'infrastructures culturelles de grande envergure.

Avec l'arrivée en 1984 d'une nouvelle équipe culturelle, très favorable à une politique de grands travaux, plusieurs théâtres, salles de spectacles ont été construits ces dernières années, qui participent d'un effort considérable de promotion de Rotterdam comme ville culturelle. Ce choix de constructions prestigieuses qui pèse sur les subventions de fonctionnement attribuées aux établissements culturels suscite d'ailleurs quelques inquiétudes chez ces derniers, contraints à des économies de plus en plus draconiennes. Certes, il est encore difficile de prévoir les effets de cette nouvelle politique sur le tissu culturel de la ville. Mais on peut d'ores et déjà souligner une certaine ambiguïté dans les relations entre les professionnels et une municipalité aux pouvoirs renforcés par la décentralisation, mais dont l'enveloppe budgétaire se réduit d'année en année.

C'est à la lumière de ce contexte économique que la question de l'accueil qualitatif du public prend tout son sens, étant donné la nécessité de compenser certaines déficiences quantitatives inévitables.

T R O I S I E M E P A R T I E



DES NOBLESSES DE L'AUDACE AUX CONTRAINTES QUOTIDIENNES

Troisième partie

-o-o-

DES NOBLESSES DE L'AUDACE AUX CONTRAINTES QUOTIDIENNES.

Le fonctionnement de la bibliothèque dans ses activités d'accueil dépend tout à la fois d'un élément donné a priori (ce que l'on attend de l'institution), et d'une variable aléatoire (comment celle-ci réagit à certains éléments de son environnement).

Dés lors, on est en droit de se poser la question fondamentale suivante : Quels moyens pour quelles ambitions ?

A - UN PROJET-PHARE, FRUIT D'UNE DOUBLE VOLONTE POLITIQUE
ET PROFESSIONNELLE.

Dans une province qui rassemble déjà 19 % du total des documents détenus par les bibliothèques publiques du pays, Rotterdam a toujours considéré ces dernières comme un axe majeur de son équipement culturel. Ainsi, en 1987, la bibliothèque municipale couvrait encore 1/5 du budget culturel de la ville, malgré des réductions budgétaires importantes. Encore faut-il savoir, au-delà de cette tradition favorable, pourquoi et dans quelles conditions l'idée d'une nouvelle construction s'est imposée en 1983.

1)- La genèse d'un équipement...

L'ancienne bibliothèque, aux locaux vétustes et disséminés, ne pouvait plus satisfaire aux exigences de conservation moderne d'une masse croissante de documents : entre 1973 et 1983, les bibliothèques publiques néerlandaises ont vu leur collection doublée, avec, en particulier, une hausse de 700 % du matériel audio-visuel. Parallèlement, le nombre d'inscrits passait de 13,5 à 30 % de la population.

Aux motivations d'un directeur connu pour sa maîtrise du management et son intérêt pour l'accueil du public, s'est ajouté un contexte politique favorable. Dans le cadre de la réhabilitation du centre-ville déjà évoquée, une nouvelle bibliothèque multi-médias pouvait apporter une dynamique culturelle justifiant les quelque 66 millions de florins nécessaires à sa construction et à son aménagement.

En raison de son attitude peu orthodoxe vis à vis des congrégations, la ville de Rotterdam n'a bénéficié d'une aide véritable de l'Etat qu'à partir de 1980, dont elle a cependant tiré amplement profit pour la création, en 1983 de la bibliothèque. Celle-ci s'est en effet trouvée financée à 50 % par le gouvernement, la ville se contentant de verser les 15 millions de florins annuels traditionnellement alloués à l'ancien équipement.

Cette synergie initiale Etat-Municipalité n'a du reste pas empêché cette dernière de revendiquer haut et fort la responsabilité de cet équipement moderne, qualifié aux Pays-Bas de "Nouveau Beaubourg". Car si l'appellation "Bibliothèques publiques", comme nous l'avons vu, recouvre des statuts différenciés aux Pays-Bas, la Gemeente Bibliotheek est clairement perçue comme service municipal à part entière : son personnel, mieux rémunéré et plus jeune que la moyenne bénéficie en outre d'horaires de travail exceptionnellement souples, signe de l'attention particulière dévolue à cet équipement ambitieux.

2)- ...Privilégié, aux missions ambitieuses:

Dés l'origine, à travers les discours des élus municipaux, la légitimité de la bibliothèque résidait clairement dans son rôle de "vitrine" pour une ville en quête d'une image culturelle modernisée.

D'autre part, le ministère lui a assigné lors de sa création le rôle de " Centre Provincial de soutien à la lecture". Par ce biais, elle vise donc non seulement l'homme de la rue mais un public spécialisé d'étudiants et de chercheurs, et bénéficie à ce double titre d'une collection diversifiée et quantitativement importante : 1152 documents pour 1000 habitants, soit deux fois et demi plus que les normes recommandées par l'IFLA.*

Mais là n'est pas la véritable caractéristique de la bibliothèque de Rotterdam, car, dès 1981, son directeur affirmait ainsi sa conception des bibliothèques publiques : "Des bibliothèques fonctionnant en relation avec d'autres organismes, tels que les clubs, écoles, associations et autres institutions culturelles et éducatives ", "... " ouvertes, accueillantes, clairement identifiables en tant que telles ".

* Pour davantage de précisions, voir en annexe "La Gemeente Bibliotheek en chiffres ", l'amplitude des moyens utilisés pour son fonctionnement.

Au-delà de la simple fourniture de documents, la Gemeente Bibliotheek se voulait Centre Culturel intégré à la vie quotidienne des citoyens, tout en acquérant une identité propre. Cette recherche constante de l'équilibre entre banalisation et sacralisation, entre quantité et qualité du service, donne une coloration particulière aux méthodes d'accueil du public, préoccupation centrale de l'institution.

B - UNE STRATEGIE D'ACCUEIL TOUS AZIMUTS BOULEVERSANT LES IDEES RECUES:

La conception de l'accueil comme ensemble des éléments formels permettant d'attirer, puis de retenir un public a ceci de particulier qu'elle nécessite une réflexion a priori sur l'image que la bibliothèque souhaite se donner dans l'esprit des clients potentiels. Elle suppose donc une analyse en profondeur de la nature et des motivations du public considéré au regard des comportements et des choix de la collectivité toute entière.

1)- Quel public ?

Fidèles à leur tradition d'observation "en situation", les néerlandais apparaissent relativement peu avides de statistiques générales sur les pratiques culturelles de leurs concitoyens.

Certaines études, menées par l'OCDE permettent néanmoins d'appréhender une population friande de loisirs culturels, car elle leur consacre 1,2 heure par semaine contre 0,3 heure chez son homologue français, à niveau culturel égal.

Le temps de loisir* suit une évolution comparable à celle des principaux pays industrialisés, reposant de plus en plus sur une pratique individualisée : on y passe de moins en moins de temps au cinéma, et de plus en plus devant la télévision.

* soit le temps hors travail et hors tâches de routine (repas, hygiène, sommeil

Cette individualisation n'entraîne pourtant pas, à l'instar des pays scandinaves ou anglo-saxons, une baisse de la fréquentation des bibliothèques. Au contraire, celle-ci s'accroît avec l'âge et ne semble pas directement liée au niveau social et culturel, à l'inverse de la situation française analysée par le Ministère de la Culture en 1982. L'une des clés de ce taux élevé réside peut-être dans la collaboration étroite des bibliothèques avec les institutions scolaires, conformément à la philosophie néerlandaise d'intégration par le décroisement.

La population de Rotterdam reproduit, tout en les accusant, les traits généraux de la collectivité nationale. Bien que la configuration spécifique de Rotterdam (nombre d'immigrés et de personnes âgées) ne favorise pas nécessairement le taux de fréquentation, il reste que le taux élevé de femmes au foyer et de chômeurs constitue un appoint considérable.

Cette diversité d'intérêts a dû être prise en compte dans les choix effectués par la bibliothèque quant au ciblage de ses actions. Celle-ci, on va le voir, réalise un traitement différencié des divers publics-cibles sans pour autant perdre de vue le schéma d'ensemble.

2)- Pour quelles stratégies ?

Consciente de ses handicaps en tant qu'institution*, la bibliothèque a systématiquement cherché à les réduire dans une stratégie à triple objectif :

a)- DESACRALISER L'INSTITUTION.

Contrairement à certaines constructions récentes, la bibliothèque de Rotterdam a d'abord cherché à minimiser son aspect "temple de la culture vivant replié sur son savoir". Cette démarche suppose que l'on rende l'institution plus accessible à la fois physiquement et surtout psychologiquement.

*- voir première partie

L'accessibilité physique s'exprime à travers la position centrale de la bibliothèque, proche d'une gare, du métro et d'un marché très important, mais aussi dans des horaires d'ouverture adaptés (60 heures par semaine). Bien entendu, l'accessibilité topographique et temporelle ne suffit pas, comme le fait remarquer J. Gascuel. Il faut en outre donner un "sentiment" d'accessibilité au public, problème traité sur trois plans à Rotterdam.

Si l'intégration des espaces et des fonctions représente une constante dans l'esprit néerlandais (on trouve toujours une poste ou une billetterie dans un grand magasin), la Gemeente Bibliotheek se l'approprie doublement : Polyvalente, (cafeteria, salles de réunion, théâtre, billetterie) elle s'est entourée d'un service d'information municipale indépendant, de boutiques de la Croix Rouge, manifestant ainsi un sens élargi du "service public".

Par ailleurs, dans la même logique centripète, quasiment toutes les annexes de Rotterdam se trouvent intégrées à un centre d'activités sociales ou culturelles.

A l'inverse, la polyvalence de la bibliothèque s'exprime dans ses efforts d'"exportation". Fournissant des livres aux hôpitaux, écoles ou prison, elle sert de relais aux agences pour l'emploi ou aux écoles dans le cadre d'opérations ponctuelles.

Pour le public, la collaboration plus ou moins directe d'organismes complémentaires facilite une certaine désacralisation de la bibliothèque, plus vue comme un service que comme une institution cryptée.

Cette volonté d'ouverture se lit d'autre part dans l'unité visuelle extérieure offerte à l'oeil du public. La taille considérable de l'édifice, minimisée par des ruptures de plans constantes, n'empêche pas une fluidité d'ensemble due à l'utilisation fréquente du verre. Une fois à l'intérieur, l'effort de familiarisation du regard extérieur se poursuit à travers des vides centraux et des escalators, éléments de l'architecture d'ensemble.

L'oeil accomplit sans effort un tour d'horizon de l'ensemble du bâtiment, d'où une impression étonnante de continuité visuelle.

Mais qui dit continuité ne dit pas automatiquement uniformisation. Les américains ont semble t-il été les premiers à dénoncer les hauts plafonds, l'organisation stéréotypée de leurs grandes bibliothèques rapetissant et isolant les individus. Les concepteurs de la Gemeente Bibliotheek ont précisément cherché à maîtriser la taille de l'équipement en diversifiant à la fois les espaces et le mobilier, voire la lumière lorsque c'était possible. On a donc une alternance entre les zones de détente, aux fauteuils confortables, situées aux étages les plus bas, et les zones d'études plus silencieuses, éventuellement isolées par des cloisons.

Souplesse, continuité, ouverture, tels sont les éléments moteurs de la stratégie initiale de désacralisation.

Mais cet effort peut demeurer sans effet sur un individu ignorant la logique intellectuelle de l'institution. Ne pas oser entrer participe certes d'un sentiment physique d'écrasement, mais également :

d'une impression d'infériorité culturelle.

b)-REDUIRE LA DISTANCE DU LECTEUR AU DOCUMENT.

Pour comprendre l'organisation d'une bibliothèque, le lecteur doit faire intervenir en les croisant une connaissance intellectuelle et une connaissance spatiale du fonds. La recherche d'un document requiert le plus souvent un intermédiaire entre l'utilisateur et l'objet, qu'il s'agisse du catalogue, du personnel ou de la réflexion personnelle dans le cas d'un individu déjà familier. Or, la bibliothèque a cherché à simplifier le cheminement d'un lecteur plus autonome de manière à éviter la réaction fréquente du genre : "Je n'ai pas trouvé ce que je cherchais, donc je ne reviendrai pas"; dans une bibliothèque d'un million de documents, il est rare en effet de rencontrer une véritable inadéquation de ceux-ci à la demande : encore faut-il que le lecteur

découvre le document et, pour ce faire, l'action entreprise à Rotterdam porte sur deux axes fondamentaux : l'information et la déculpabilisation.

Les américains divisent le concept d'information en trois fonctions :

- la direction (guide dans les lieux)
- l'identification (désignation des lieux)
- l'instruction (règlementation, procédure).

Si cette dissociation conserve une valeur théorique, elle disparaît fréquemment dans la pratique. Il nous est apparu plus judicieux de distinguer plusieurs sources d'information en partant de diverses démarches des lecteurs eux-mêmes dans leur recherche. Certes, le recours au bibliothécaire est toujours possible, facilité à la Gemeente Bibliotheek par son marquage de couleur jaune répété à chaque étage dans l'optique de continuité visuelle déjà évoquée. Mais la volonté de rendre le lecteur plus autonome passe davantage par l'outil informatique simple qu'est le butineur. A écran tactile, il permet au lecteur d'obtenir par le biais d'une structure arborescente limitée, un accès direct au fichier central. Le nouveau système inauguré en 1988 a encore simplifié les techniques d'accès. La bibliothèque compte quelque 20 butineurs répartis sur tous les étages, mais à vrai dire, ils sont utilisés par la même catégorie de lecteurs (étudiants, chercheurs particulièrement).

Car l'expérience montre que dans les bibliothèques publiques, deux lecteurs sur trois ont une démarche dite systématique, à savoir qu'ils visitent directement les rayons sans identification ni médiation préalable. C'est dire l'importance des outils d'information du lecteur, qui doivent être clairs sans trop de précision, et suivre une progression continue. A Rotterdam, la signalisation s'exerce à des niveaux diversifiés mais complémentaires, comme on peut le voir dans les annexes photographiques jointes. L'expérience la plus intéressante, à l'initiative du NBLC et partagée par la plupart des bibliothèques néerlandaises concerne l'indication par logos des genres romanesques. On a par ailleurs pris soin à la bibliothèque de ne pas obscurcir la logique d'orientation par une signalisation trop éparpillée ou trop détaillée.

Une bonne orientation du lecteur n'abolit pourtant pas tous les obstacles à la fréquentation du lecteur hésitant. En particulier, tout effort pour rendre celui-ci plus autonome n'a aucune chance d'aboutir s'il ne s'accompagne pas d'une déculpabilisation de certains lecteurs. Dans ce domaine, ce sont les annexes qui ont servi de test à certaines expériences allant du regroupement des niveaux de connaissance dans un même domaine (du débutant au chevronné), au regroupement des documentaires pour adolescents et adultes. Surtout le classement, à savoir l'organisation physique des documents, s'effectue à la Gemeente Bibliotheek de manière extrêmement souple, faisant coexister la méthode classique par chiffres avec certaines formes de classement par centres d'intérêt pour un public moins érudit. Enfin, les annexes, tout comme leurs homologues anglo-saxons ont fait un effort particulier pour mettre en valeur les documents les plus recherchés par le lecteur, au risque de passer pour des supermarchés de la lecture. Il faut dire que les collections de la centrale elle-même comptent près de 50 % de romans, ce qui prouve qu'elle ne renie pas son rôle de distraction.

Il restait à s'intéresser aux individus absents non pas pour des raisons de réticence psychologique, mais qui ne se sentent pas directement concernés par l'offre de la bibliothèque.

c)- INTEGRER LES PUBLICS SPECIFIQUES.

Lors de la détermination des services rendus au public, deux populations-cibles ont particulièrement attiré l'attention des responsables : les créateurs d'entreprises d'une part, les minorités ethniques nombreuses à Rotterdam, d'autre part.

La bibliothèque se devait de tenir compte du caractère fortement industrialisé de sa ville de référence, d'où une prestation peu fréquente en Europe : un service d'informations spécialisées pour les entreprises et notamment les jeunes entrepreneurs.

A l'autre bout de la chaîne se trouvent ceux qui, en raison de leur faible maîtrise de la langue néerlandaise, risquent de ne pouvoir utiliser la bibliothèque, à savoir les étrangers. Socialement et financièrement désavantagés, la plupart requièrent un service particulier de la part d'une grande bibliothèque publique.

Lors d'une conférence de l'IFLA en 1983, plusieurs priorités ont été dégagées pour cette action, allant de l'identification des besoins divers (selon le niveau de langue des individus) à la nécessité de sensibiliser le personnel et si possible d'embaucher des personnes issues elles-mêmes des diverses minorités. A Rotterdam, ^{*}il est apparu fondamental dès le début des années 80 tout d'abord de développer un fonds dans les diverses langues, mais aussi de travailler à l'extérieur avec les chaînes de télévision et les centres d'accueil, pour promouvoir l'action de la bibliothèque. En effet, si l'école et la gratuité pour les moins de 18 ans facilitent beaucoup la familiarisation des jeunes, on constate ensuite une baisse considérable de la fréquentation pour des raisons financières ou même purement culturelles dans le cas des femmes musulmanes notamment.

Le problème majeur de ce type d'action réside dans le caractère aléatoire et inégal du résultat de celle-ci, dont les effets n'apparaissent généralement qu'à très long terme. On peut dès lors se demander combien de temps, et surtout quels moyens, la bibliothèque municipale pourra consacrer dans les années à venir à ce problème épineux.

* - C'est également un problème national pour lequel le gouvernement a investi 150.000 florins par an entre 1983 et 1986. En outre, il existe au NBLC une cellule spécialisée dans le travail pour les minorités.

Chercher à ce que le public entre dans la bibliothèque, à ce qu'il s'y sente bien, qu'il s'y retrouve mais aussi qu'il se sente concerné par les services offerts : cette stratégie d'accueil en trois volets semble porter des fruits puisque la bibliothèque municipale* reçoit aujourd'hui 2 millions de visiteurs par an et enregistre environ 33 % d'inscrits, chiffre légèrement supérieur à la moyenne nationale. Car la plus grande réussite de la Gemeente Bibliotheek réside probablement dans sa capacité extrême d'adaptation en souplesse aux publics les plus divers. Reproduisant ainsi la logique particulière de la collectivité, elle réalise dès lors un subtil compromis entre diversité et unité, entre service public et service aux publics.

Mais ce succès apparent de la politique d'accueil contient en germes ses limites potentielles : Miroir grossissant des déficiences de la bibliothèque quant à son fonctionnement, l'accueil du public réagit en outre rapidement aux aléas extérieurs; d'où un risque de fragilisation qui fait aujourd'hui dire à certains que la bibliothèque n'a peut-être pas tous les moyens de ses ambitions.

*-Centrale et annexes confondues.

C- UNE POLITIQUE TROP AMBITIEUSE ?

La stratégie d'accueil de la bibliothèque municipale reflète clairement le dualisme présent dans la mentalité néerlandaise : on intègre publics, espace, fonctions, mais en souplesse. Cependant, cette sensibilité aux caractéristiques de la société toute entière constitue une arme à double tranchant, car elle exerce une influence négative sur le fonctionnement de la bibliothèque. Mais le handicap majeur pour les méthodes d'accueil se situe dans les aléas politiques et financiers auxquels l'institution doit faire face.

1)- Un fonctionnement contraignant .

Conformément à la tradition néerlandaise de respect du pluralisme, les bibliothèques du pays se trouvent parfaitement libres de recourir ou non aux services du NBLC, de collaborer avec leurs homologues, sans la moindre possibilité d'ingérence de l'Etat. De même, à l'échelon de la bibliothèque municipale de Rotterdam, chaque responsable a toute autorité pour organiser en fonction du budget dévolu le fonctionnement de son département. Néanmoins, cette fragmentation des six étages, accentuée par l'éloignement de certaines annexes représente un risque important pour l'unité de l'ensemble. Etant donné l'amplitude de ses moyens et de ses finalités, l'institution n'échappe pas à une certaine lourdeur.

En effet, on reprend d'une main l'autonomie que l'on a accordée de l'autre, et la nécessité de coordonner des ensembles divers conduit parfois à ralentir la dynamique d'innovation d'annexes de plus en plus surveillées. Car la réforme de 1987 créant quatre annexes-mères tend à accentuer le caractère centralisé de l'organigramme. Ainsi donc, la spécialisation des tâches, chère aux néerlandais a son revers, à savoir un verrouillage constant des responsabilités via l'implantation de structures plus ou moins complexes de coordination (rôle essentiel de la Brigade Volante).

D'une certaine manière, la bibliothèque stigmatise les contradictions du système social néerlandais jonglant entre souplesse et hiérarchie.

2)- Des aléas politiques et financiers importants.

Elément-clé de l'image flatteuse renvoyée par la bibliothèque, la politique d'accueil réagit néanmoins plus ou moins directement à certaines contraintes imposées par son environnement politique.

En effet, la légitimité de la bibliothèque, reposant sur un service au public aussi complet que possible, se heurte parfois à celle de l'équipe municipale. Cette dernière, en tant que gestionnaire, a pour impératif majeur la rentabilité des équipements. A ce titre, elle n'a pas hésité à confier dès 1983 à un organisme privé* la gestion exclusive de la discothèque municipale, celui-ci ayant fait la preuve d'un service plus rapide et plus complet que celui de la bibliothèque. Là encore, on constate le caractère relativement flou de la frontière entre service public et privé, pourvu que tout fonctionne.

Mais la municipalité de Rotterdam ajoute à cette légitimité administrative de gestionnaires, une légitimité politique d'élus. Pour celle-ci, le critère le plus recherché n'est plus la rentabilité, mais l'image favorable dans l'esprit du citoyen. On comprend mieux dans cette optique le refus politique de fermeture d'une annexe, sous la pression d'un comité de quartier, en 1987. Par ailleurs, l'obligation faite à la bibliothèque d'admettre, dès 1983, l'installation du service d'informations municipales dans ses locaux sous peine de voir licenciés 10 de ses employés participe de la même logique de chasse à l'image menée par les élus municipaux.

La bibliothèque se voit donc obligée de suivre coup par coup certains impératifs politiques engendrant des inconnues dans ses prévisions de développement à moyen et à long terme :

* - rémunéré en partie sur fonds publics jusqu'en 1987

Puisque l'on n'a pu fermer l'annexe, on va réduire de moitié les moyens d'une autre, ce qui ne sert ni l'institution ni l'utilisateur.

Car le problème le plus aigu de la bibliothèque en 1988 est incontestablement de nature financière : ainsi, depuis 1983, la mairie restreint chaque année ses taux de financement, en dépit de la réforme de décentralisation intervenue en 1987. Malgré un nouveau système informatique coûteux (3,3 millions de florins^{*}), financé à 100 % par la bibliothèque, il va encore falloir trouver selon les responsables environ 1 million de florins, ce qui risque d'affecter triplement la politique d'accueil :

Outre que l'on ne pourra plus maintenir certaines exigences en matière d'horaires et de personnel, il faudra augmenter les cotisations des membres et envisager de faire payer certains services, ce qui va à l'encontre de la logique d'intégration maximale.

D'autre part, les réductions budgétaires risquent de limiter les services rendus par les annexes, ferment de dynamisme en raison de leur petite taille. On pense en effet, sinon à fermer du moins à réduire de plus en plus les prestations fournies, alors même que certains quartiers en pleine expansion demeurent sans équipement.

Actuellement, la dichotomie devient de plus en plus claire entre des annexes innovatrices mais plus ou moins sacrifiées et une centrale prestigieuse mais lourde.

Plus que jamais en cette période charnière pour son devenir, l'institution se voit contrainte d'effectuer certains choix qui ne vont pas toujours dans le sens de la stratégie d'accueil initiale. En effet, le manque d'argent conduit les professionnels à s'intéresser surtout au court terme, limitant du même coup l'audace de certaines expériences originales :

* - soit quelque 10 millions de Francs

On a ainsi plus ou moins mis en veilleuse le travail sur les minorités au profit d'un équipement informatique qui présente l'avantage de se voir mieux et plus vite.

Une politique d'accueil ambitieuse certes, mais pour combien de temps? Telle semble être aujourd'hui la question centrale pour cet équipement modèle.

C O N C L U S I O N

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Il faut espérer qu'un instrument aussi remarquablement et intelligemment conçu pour servir l'avenir ne verra pas son élan novateur freiné par les méfaits de la conjoncture.

Car en fin de compte, tant les responsables que le personnel sont prêts à servir cette belle cause ; s'ils achoppent, ce ne pourra venir que d'obstacles financiers.

On peut souhaiter que ces derniers soient levés au grand bénéfice de la culture populaire, comme de celle des élites.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

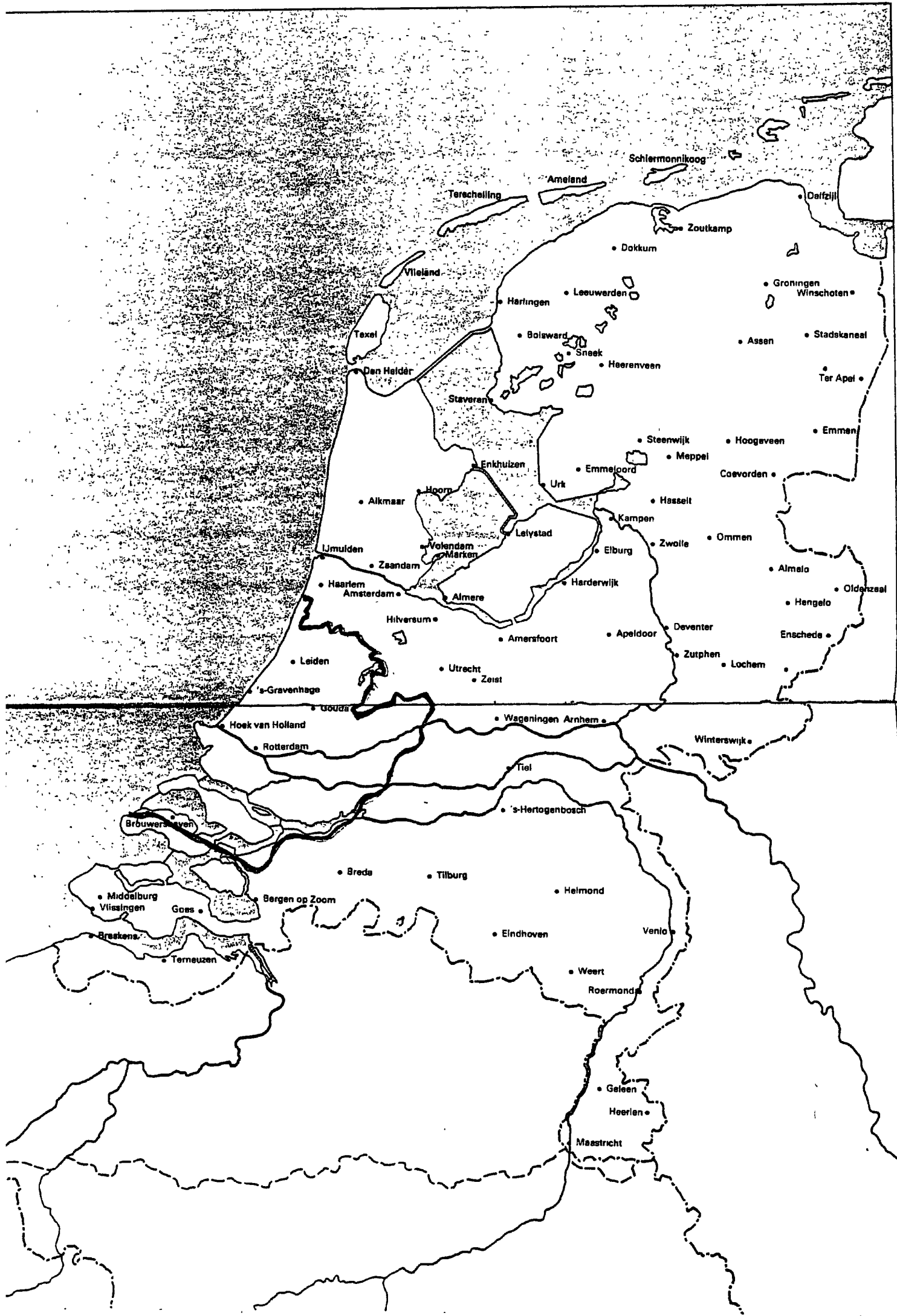
ANNEXES

-o-o-o-

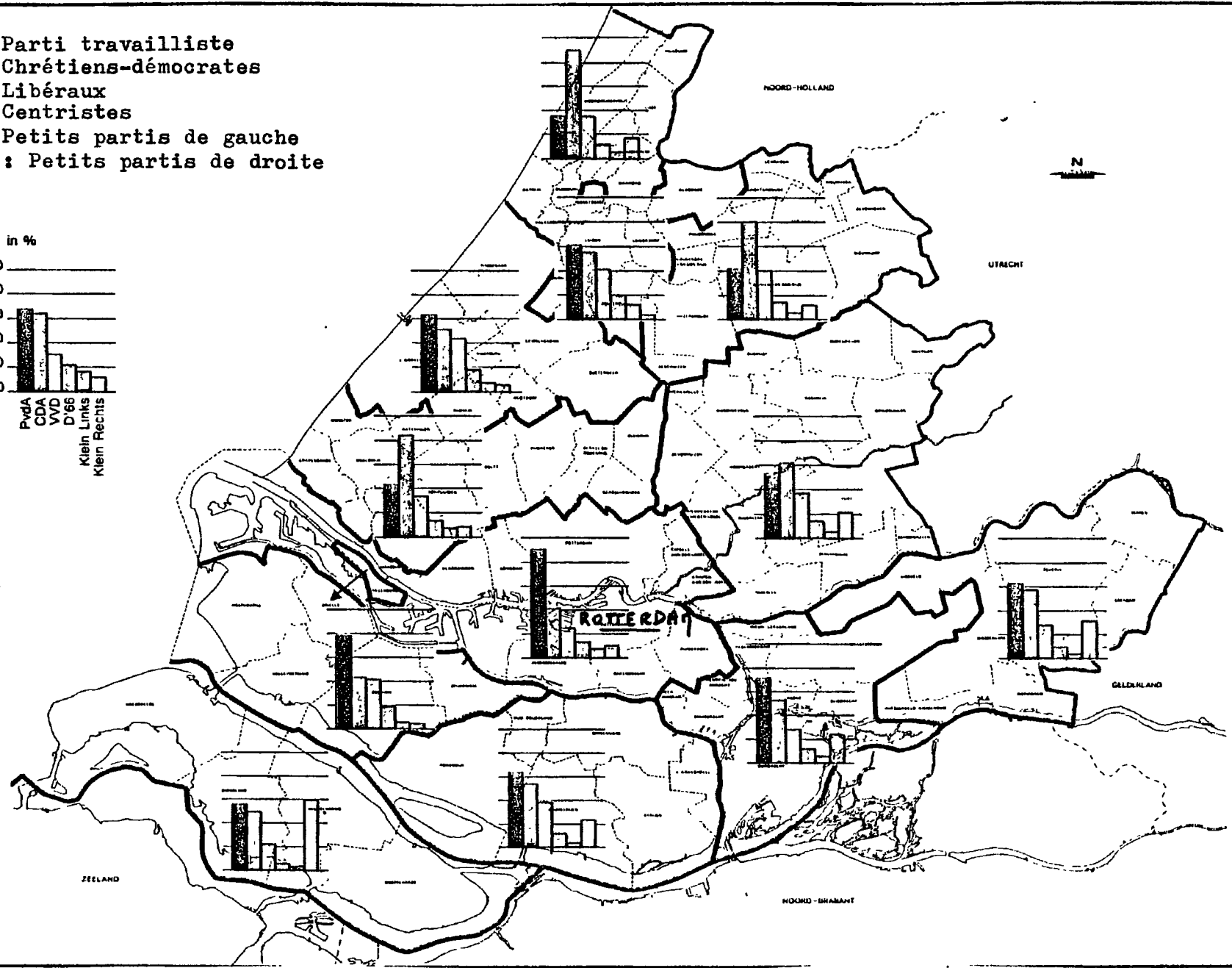
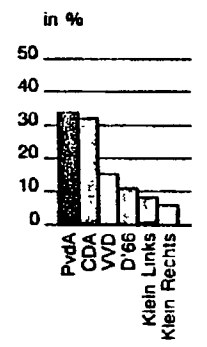
LISTE DES ANNEXES

- 1 - La province de Hollande du Sud.
- 2 - Résultats des élections au Parlement provincial de Hollande du Sud.
- 3 - Organisation du gouvernement local.
- 4 - Sources de financement des bibliothèques publiques néerlandaises.
- 5 - Répartition des dépenses des bibliothèques publiques néerlandaises.
- 6 - Schéma du fonctionnement du NBLC. Fiche technique du NBLC.
- 7 - Plan de la bibliothèque.
- 8 - La Gemeente Bibliotheek en quelques chiffres.
- 9 - Organigramme de la bibliothèque.
- 10 - Annexes photographiques.

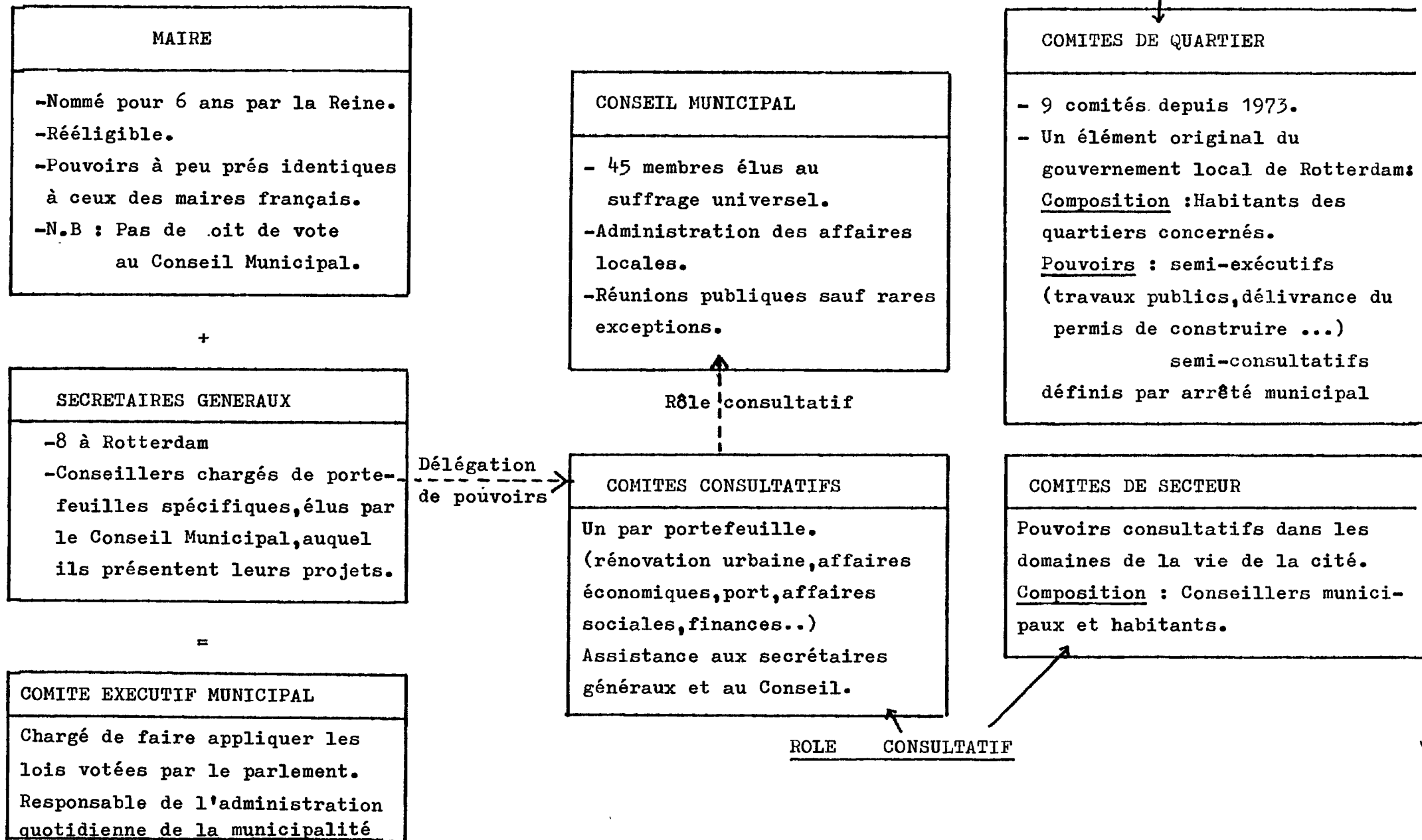
-o-o-o-o-o-



PVDA : Parti travailliste
 CDA : Chrétiens-démocrates
 VVD : Libéraux
 D 66 : Centristes
 K.Links: Petits partis de gauche
 K.Rechts : Petits partis de droite



L'exemple de Rotterdam



Evolution 1977-1983

	1977	1980	1983
REDEVANCES USAGERS	5 %	5 %	7 %
SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES	87 %	85 %	86 %
AUTRES SOURCES	8 %	10 %	8 %
TOTAL DES REVENUS (millions de florins) = 100 %	337	509	659

Source : "Libraries and Documentation Centers in the Netherlands" 1987.NBLC.

COMMENTAIRE :

La réforme de décentralisation de 1987 a naturellement bouleversé les données du financement des bibliothèques. Depuis Janvier 1988, celles-ci ne reçoivent plus rien de l'Etat, les collectivités locales prenant le relais.

Le cas de la Bibliothèque Municipale de Rotterdam fait apparaître certaines dérogations, étant donné son taux élevé d'autofinancement. Elle a bénéficié, de 1982 à 1984 d'un accroissement notable des subsides gouvernementaux qu'elle a pu économiser. Mais depuis 1986, l'autofinancement provient essentiellement des redevances des usagers (+ 12 % de 85 à 86) d'une part, des remboursements auprès des autres bibliothèques contre prestations de services d'autre part.

ANNEXE n° 5 : REPARTITION DES DEPENSES DES BIBLIOTHEQUES NEERLANDAISES.Evolution 1977-1983

	1977	1980	1983
Equipements et entretien des locaux	15 %	16 %	20 %
Personnel	57 %	54 %	52 %
Achat, renouvellement, entretien des collections	20 %	20 %	17 %
Autres coûts	8 %	10 %	11 %
Total des dépenses (millions de florins)	336	509	655

Source : "Libraries and Documentation Centers in the Netherlands." 1987. NBLC

COMMENTAIRE :

Le NBLC ne dispose malheureusement pas encore de chiffres plus récents, mais il semble que ces dernières années n'ont fait que renforcer la tendance aux restrictions budgétaires pour le personnel et le maintien des collections, tandis que les frais d'entretien des locaux (mobilier, location..) poursuivent leur inflation, de même que les frais liés notamment à la gestion de l'appareillage informatique.

La Gemeente Bibliotheek consacrait en 1986 42 % seulement de son budget au personnel, le maintien des collections ayant été jugé primordial. Les dépenses d'entretien des locaux enregistrent une certaine stabilité depuis 1985, date des derniers investissements hors équipement informatique.

ANNEXE n°6 : FICHE TECHNIQUE DU NBLC (Nederlandse Bibliotheek en
Lektuur Centrum)

Nature : Association et syndicat .

Composition : -Jusqu'en fin 1987 :- des bibliothécaires.

- Des bibliothèques laïques et
chrétiennes.

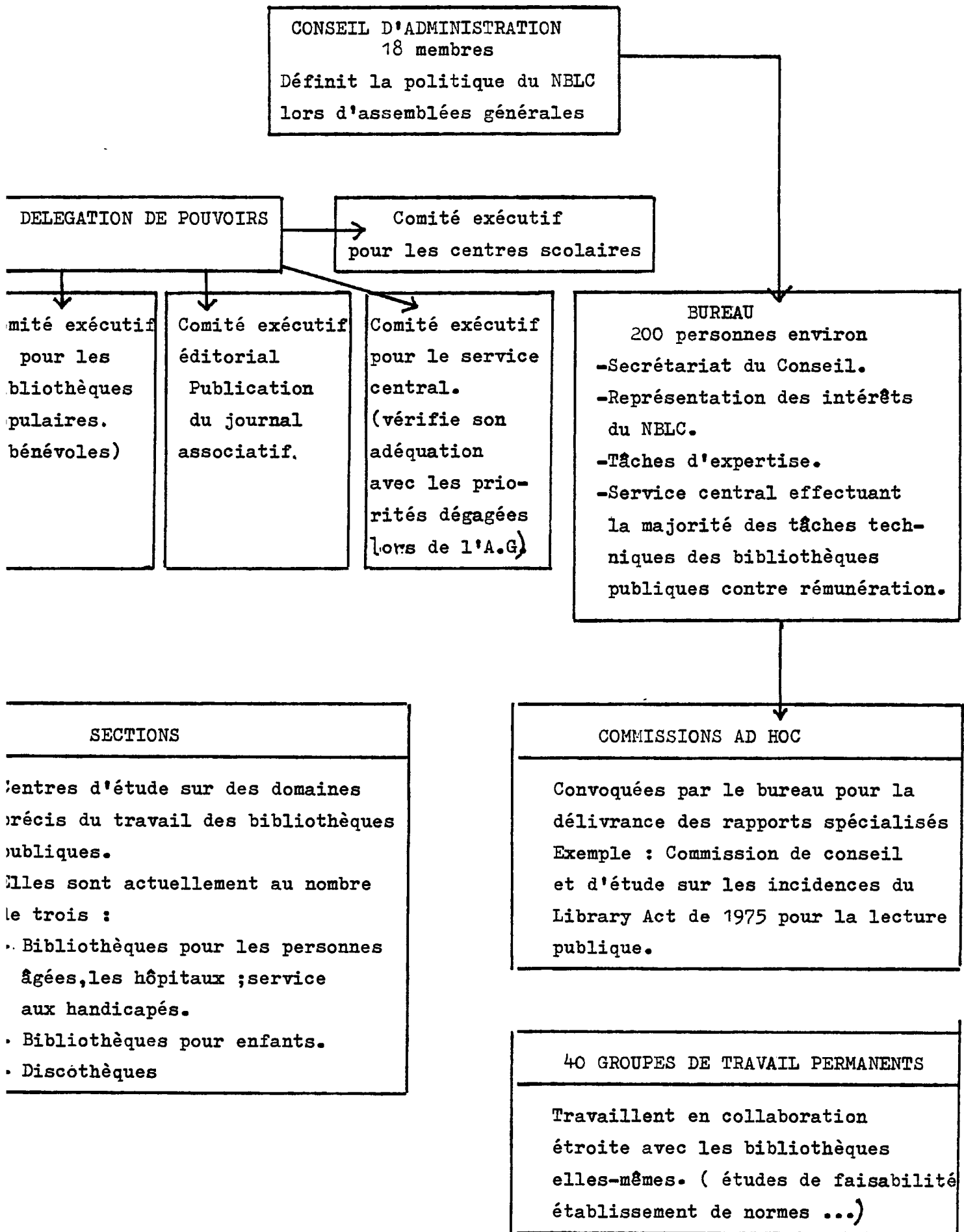
-Depuis 1988 : Seules les bibliothèques représentées
par leur directeur ont le droit de vote.

Financement : - Gouvernement.

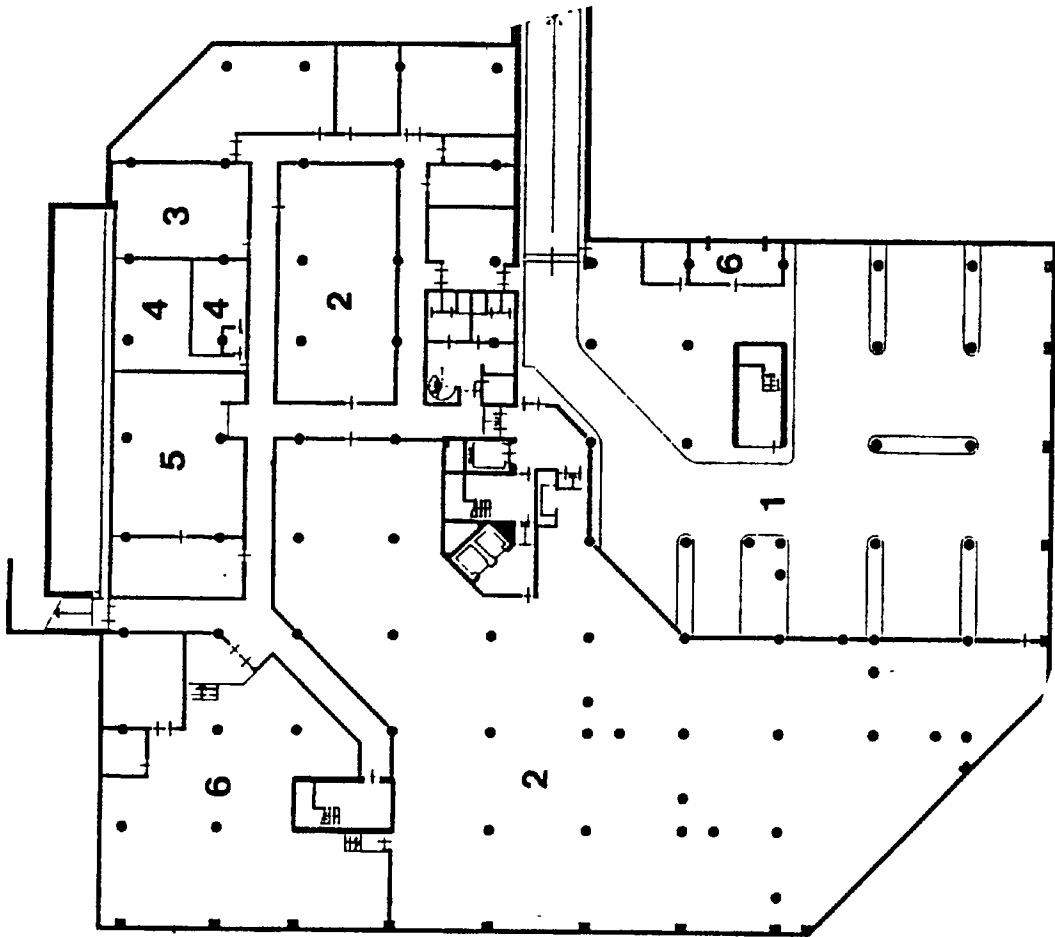
- Rémunération des services rendus aux bibliothèques.
- Droits d'adhésion calculés au prorata de la taille des
bibliothèques et du nombre d'usagers.

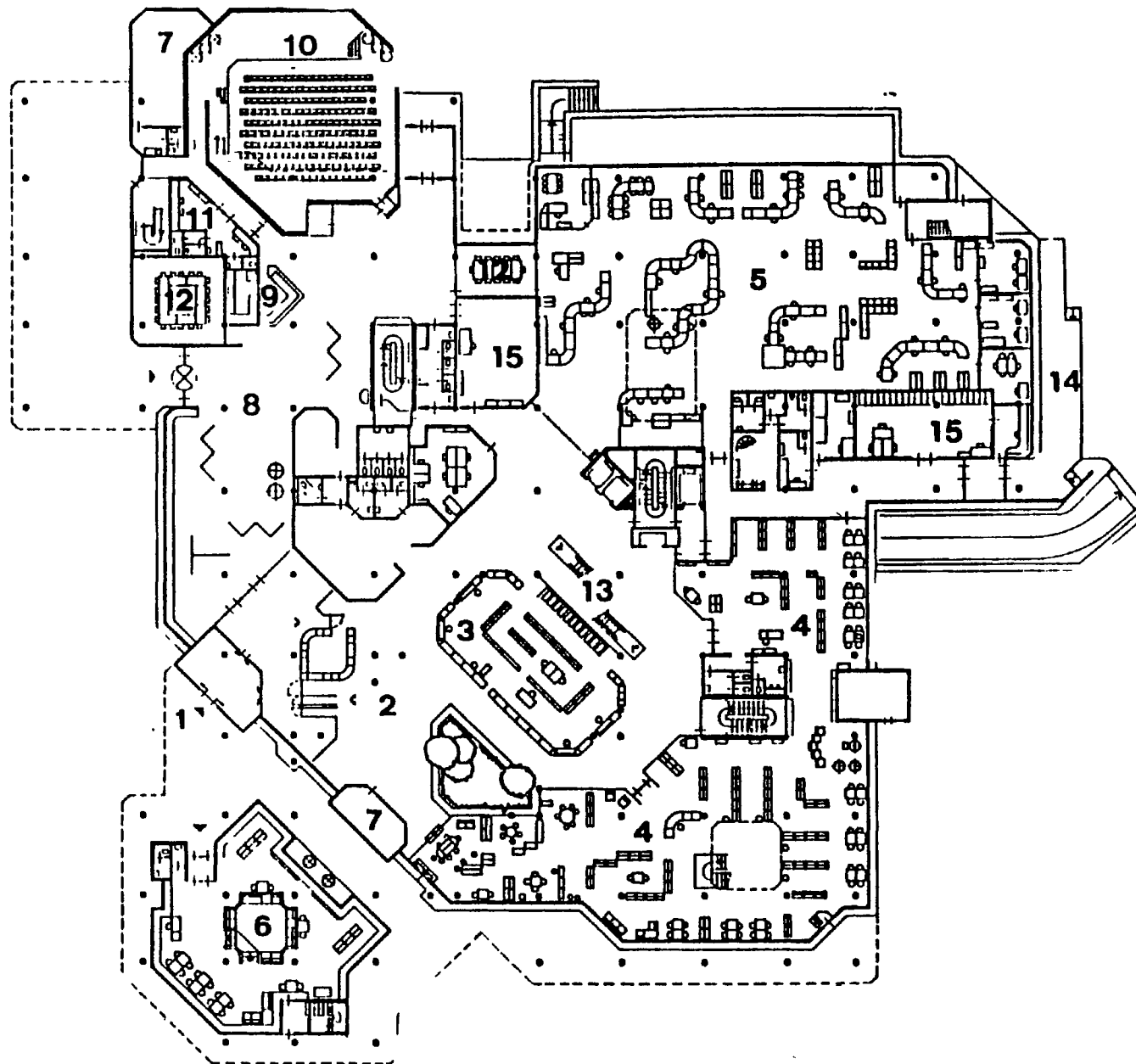
NB - But non lucratif.

Missions : - Aide aux tâches techniques des bibliothèques publiques
et chrétiennes. (Service central : fourniture de matériels
immédiatement utilisables et de résumés d'ouvrages)
- Encouragement à la coopération des bibliothèques avec les
autres instances culturelles du pays.
- Edition d'ouvrages sur la documentation, d'études critiques
sur le fonctionnement des bibliothèques publiques du pays.
- Aide à la formation continue du personnel.
- Collaboration avec la Bibliothèque Royale pour l'établisse-
ment de la bibliographie nationale néerlandaise.
- Structure de réflexion sur la politique de la lecture
publique.

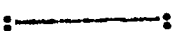


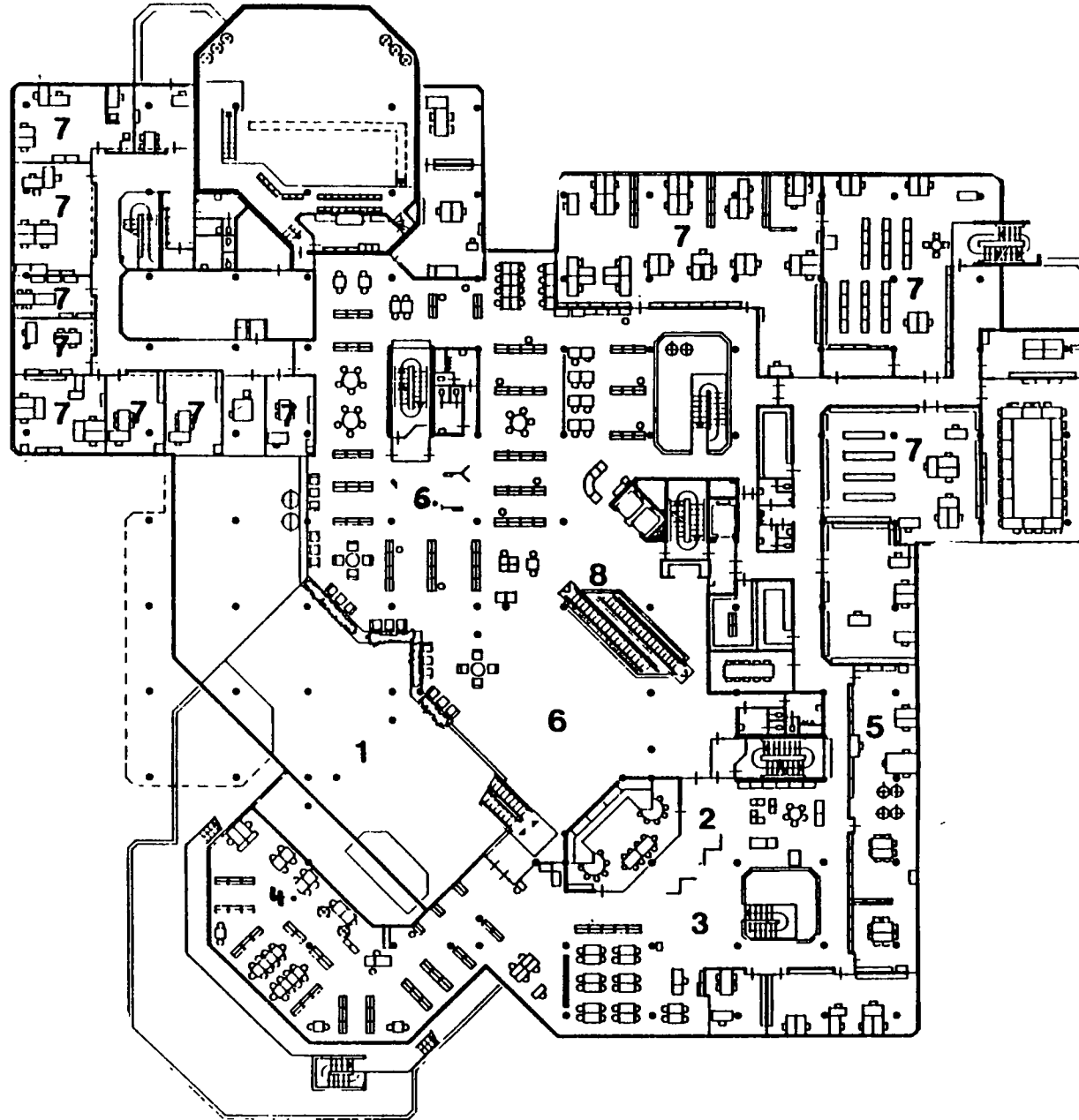
- 1 - PARKING (réservé)
- 2 - MAGASINS PRINCIPAUX
- 3 - SERVICE REPROGRAPHIE
- 4 - PHOTOGRAPHIES
- 5 - SERVICE RELIURE
- 6 - SERVICES TECHNIQUES





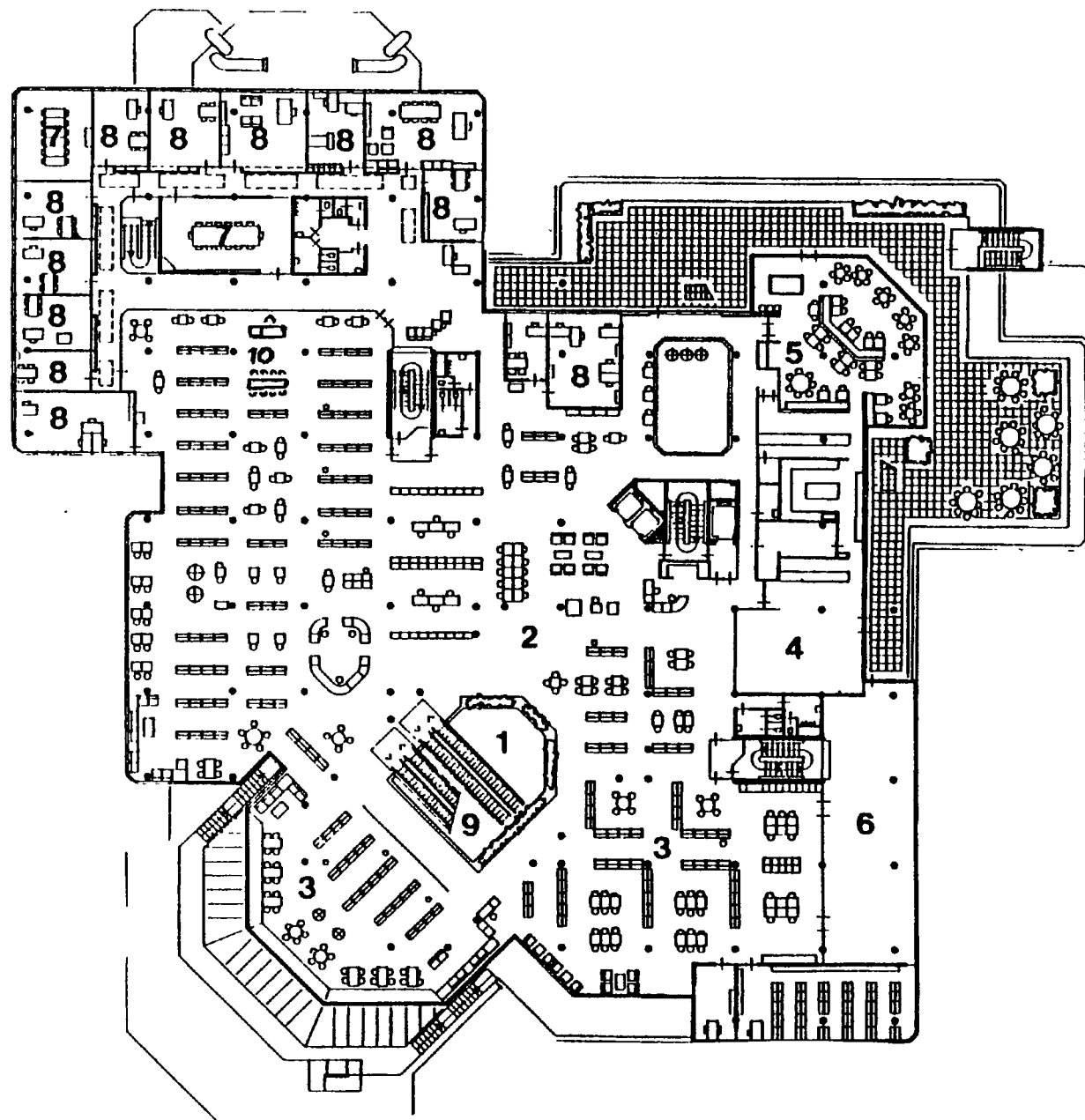
- 1 - ENTREE
- 2 - HALL
- 3 - COMPTOIR DU PRET ET INSCRIPTIONS
- 4 - JEUNESSE
- 5 - SERVICE D'INFORMATION MUNICIPALE
- 6 - SALLE DE LECTURE DE QUOTIDIENS
- 7 - BOUTIQUES DE LA CROIX ROUGE
- 8 - AIRE D'EXPOSITIONS
- 9 et 10 - THEATRE -SALLE DE CONFERENCES
- 11 - VESTIAIRE
- 12 - SALLE DE CONFERENCES
- 13 - ESCALATORS
- 14 - SALLE DU COURRIER
- 15 - SERVICES INTERIEURS

Echelle :  :
10 m

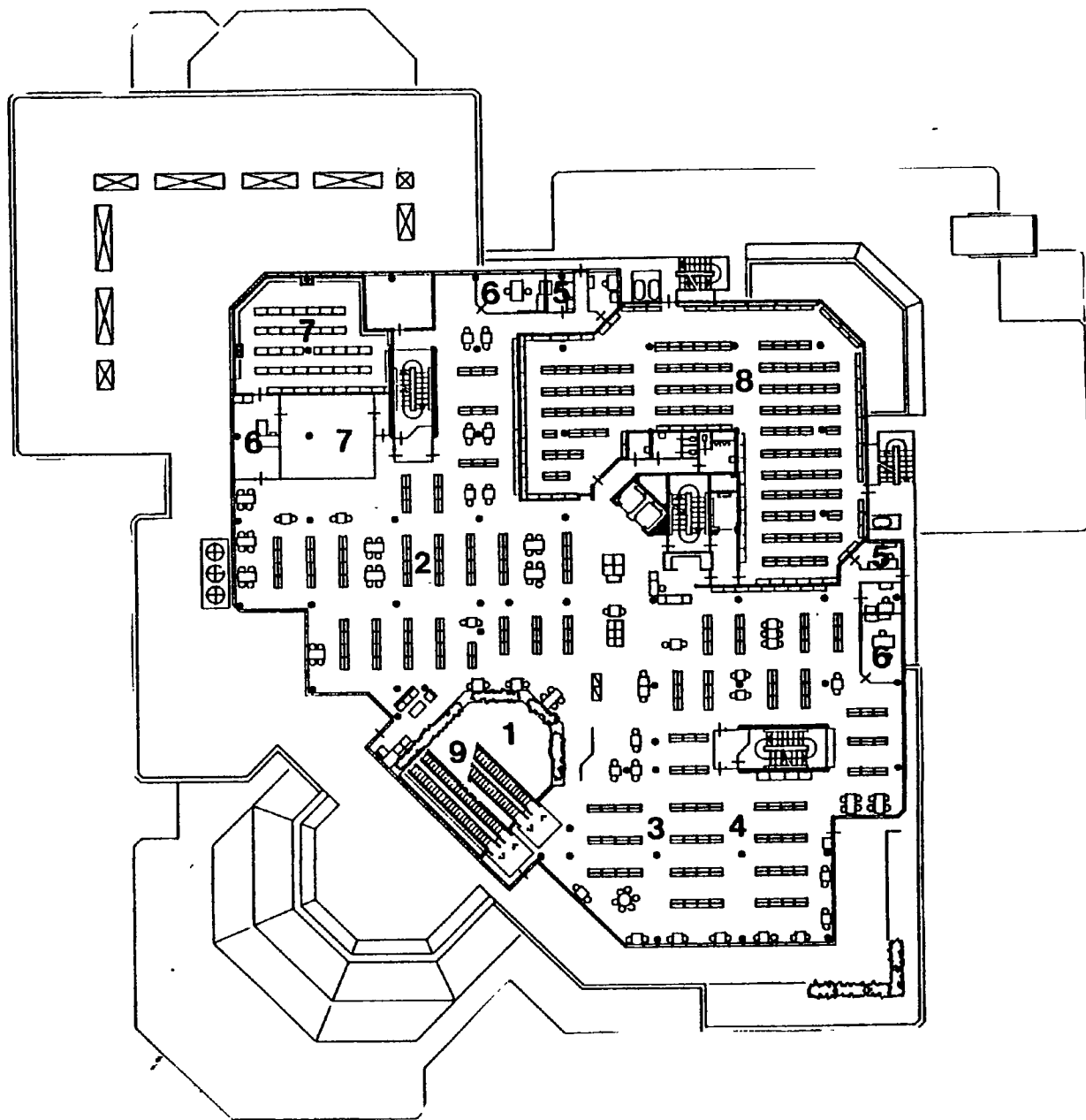


- 1 - VIDE
- 2 et 3- OUVRAGES JEUNES (14 ans)

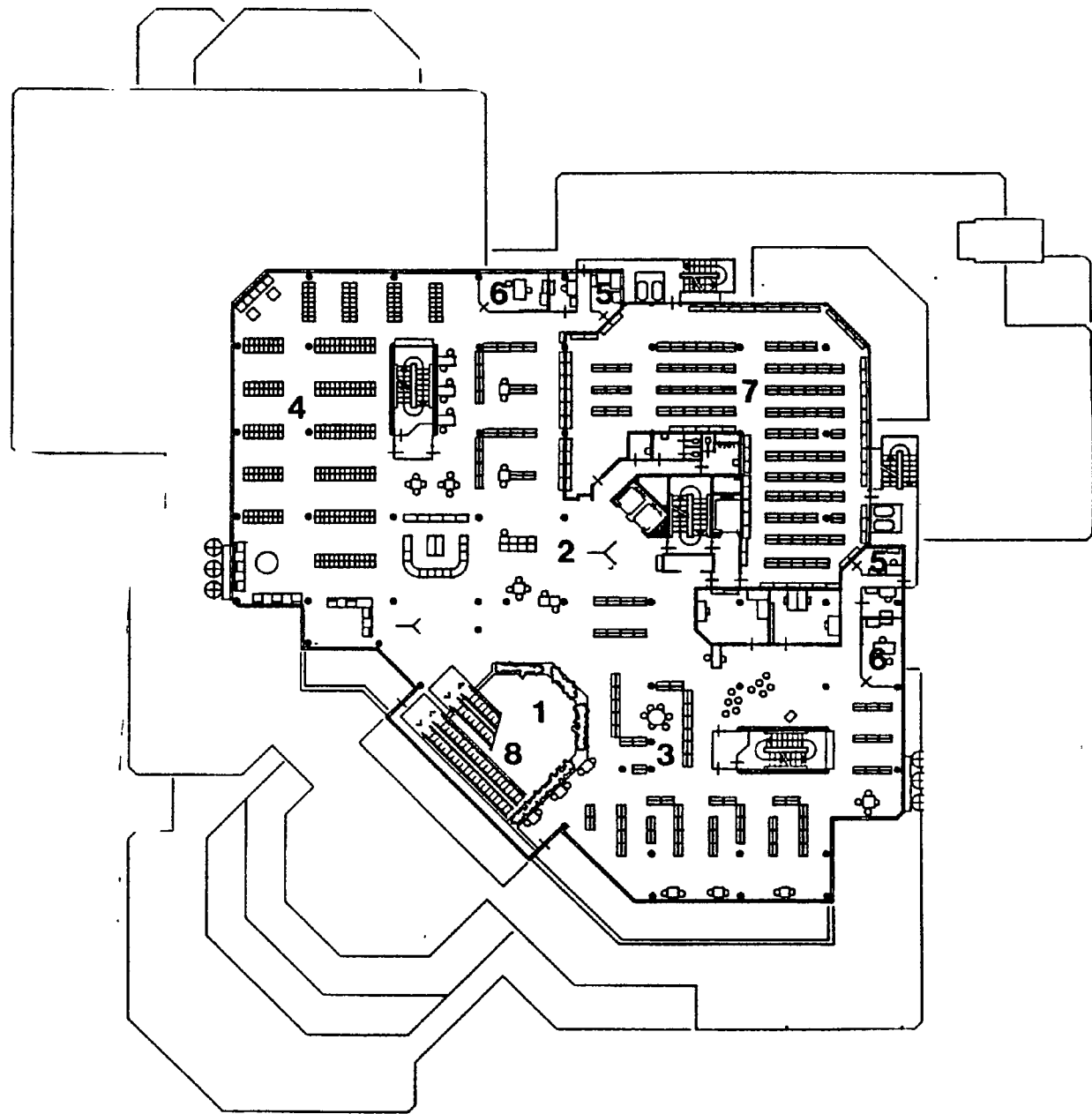
Ouvrages néerlandais au programme
des écoles.
- 4 - ROMANS ETRANGERS
- 5 - SERVICES AUX ECOLES
- 6 - ROMANS
- 7 - SERVICES INTERIEURS (catalogage,
traitement des livres, salle
informatique, services aux prisons,
hôpitaux.)
- 8 - ESCALATORS



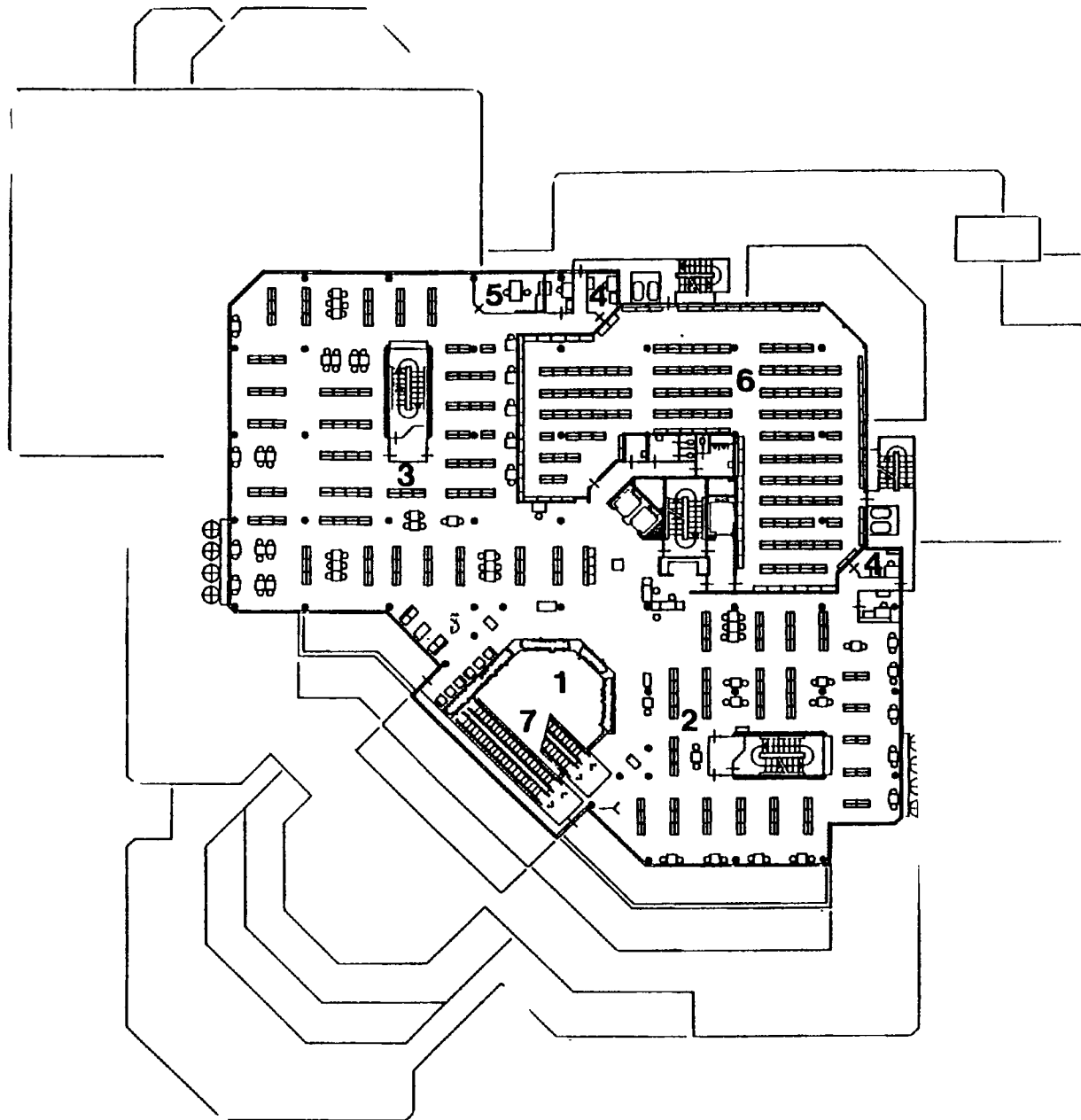
- 1 - VIDE
- 2 - SALLE DE CONFERENCES
- 3 - PERIODIQUES
- 4 et 5 - RESTAURANTS
- 6 - SALLE DE LECTURE SILENCIEUSE
- 7 - SALLE DE REUNIONS
- 8 - PERSONNEL (Bureau des dirigeants)
- 9 - ESCALATORS
- 10 - FONDS PEDAGOGIQUE



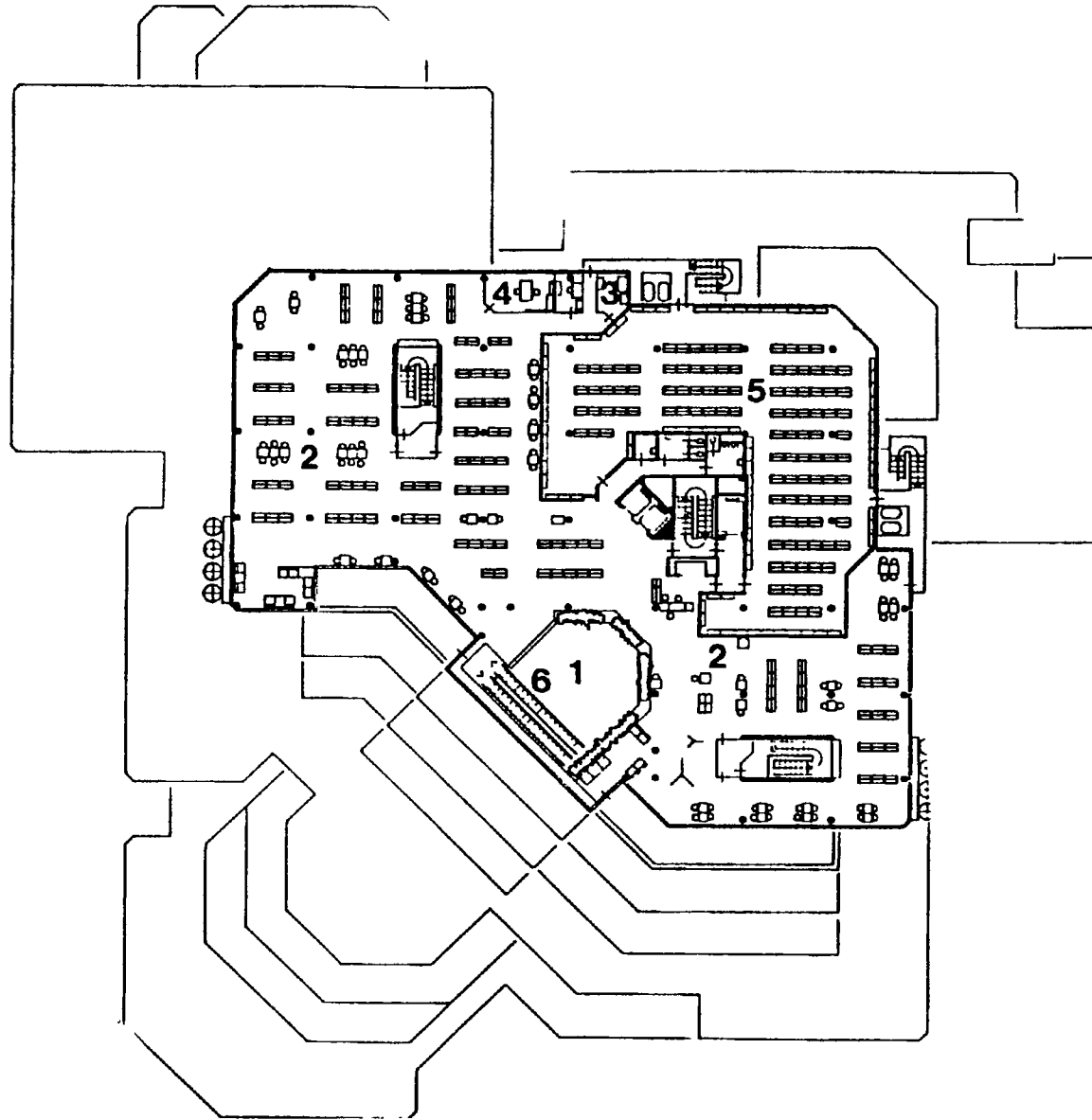
- 1 - VIDE
- 2 - LITTERATURE
- 3 - HISTOIRE
- 4 - GEOGRAPHIE
- 5 - CELLULES D'ETUDE
- 6 - BUREAUX
- 7 - DEPARTEMENTS DES LIVRES
DE ET SUR ERASME
- 8 - MAGASINS
- 9 - ESCALATORS



- 1 - VIDE
- 2-3- 4 - MUSIQUE (partitions)
VIDEOS
LIVRES SUR LA MUSIQUE
- 5 - CELLULES D'ETUDE
- 6 - BUREAUX
- 7 - MAGASINS
- 8 - ESCALATORS



- 1 - VIDE
- 2 - LOISIRS ET SPORTS
ARTS GRAPHIQUES
- 3 - SCIENCES NATURELLES
SCIENCES TECHNIQUES
- 4 - CELLULES D'ETUDE
- 5 - BUREAUX
- 6 - MAGASINS
- 7 - ESCALATORS
- 8 - SERVICES AUX ENTREPRISES



- 1 - VIDE
- 2 - SCIENCES SOCIALES
DROIT - ECONOMIE
- 3 - CELLULES D'ETUDE
- 4 - BUREAUX
- 5 - MAGASINS
- 6 - ESCALATORS

OUVERTURE : 1983

COUT INITIAL : Construction et aménagement : 66 millions de florins, soit environ 200 millions de Francs.

VISITEURS : 2 millions par an pour l'ensemble du Centre.

NOMBRE D'INSCRITS (1986) : 43.500. (en progression pour 1988)

NOMBRE DE PRETS ANNUELS : 1,5 million, soit environ 20 prêts par an et par habitant.

SUPERFICIE : 24.000 m².

COLLECTION : Environ 1 million de documents (dont 47 à 48 % de romans).

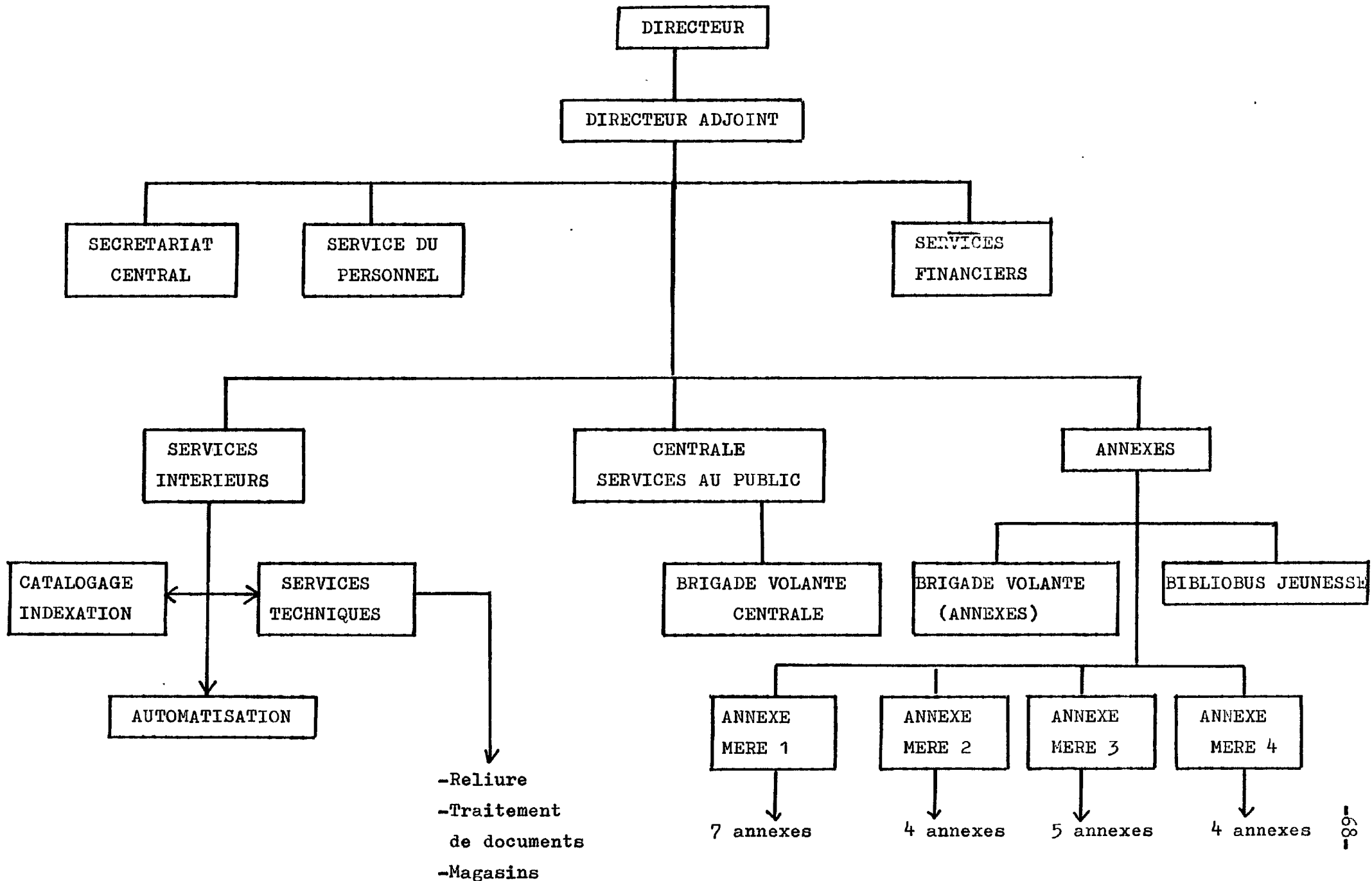
Périodiques : 1915 abonnements

Quotidiens : 61

CAPACITE TOTALE : Environ 300.000 documents en libre accès et 600.000 en magasin (position moyenne pour les bibliothèques publiques néerlandaises.)

PERSONNEL : 200 personnes dont au moins 50 % à temps partiel.
+ 200 dans les annexes.

* Ces chiffres n'incluent pas les 24 annexes ni le bibliobus-Jeunesse.





I - VIDES CENTRAUX

La continuité visuelle

II - LES ESCALATORS

comme éléments

de l'architecture.



ANNEXES PHOTOGRAPHIQUES (suite)

III - La bibliothèque ouverte à tous : Comptoir du prêt.



IV - Salle des périodiques

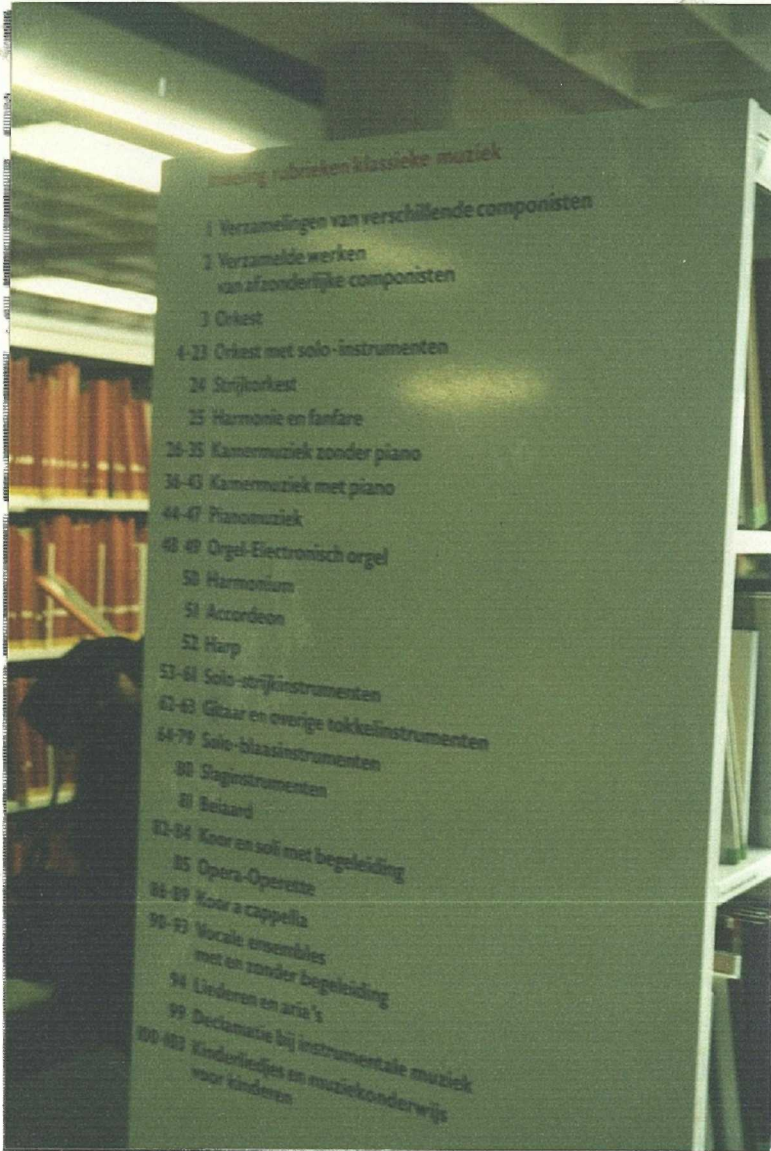


V - Signalétique générale par étage avec plan du bâtiment.



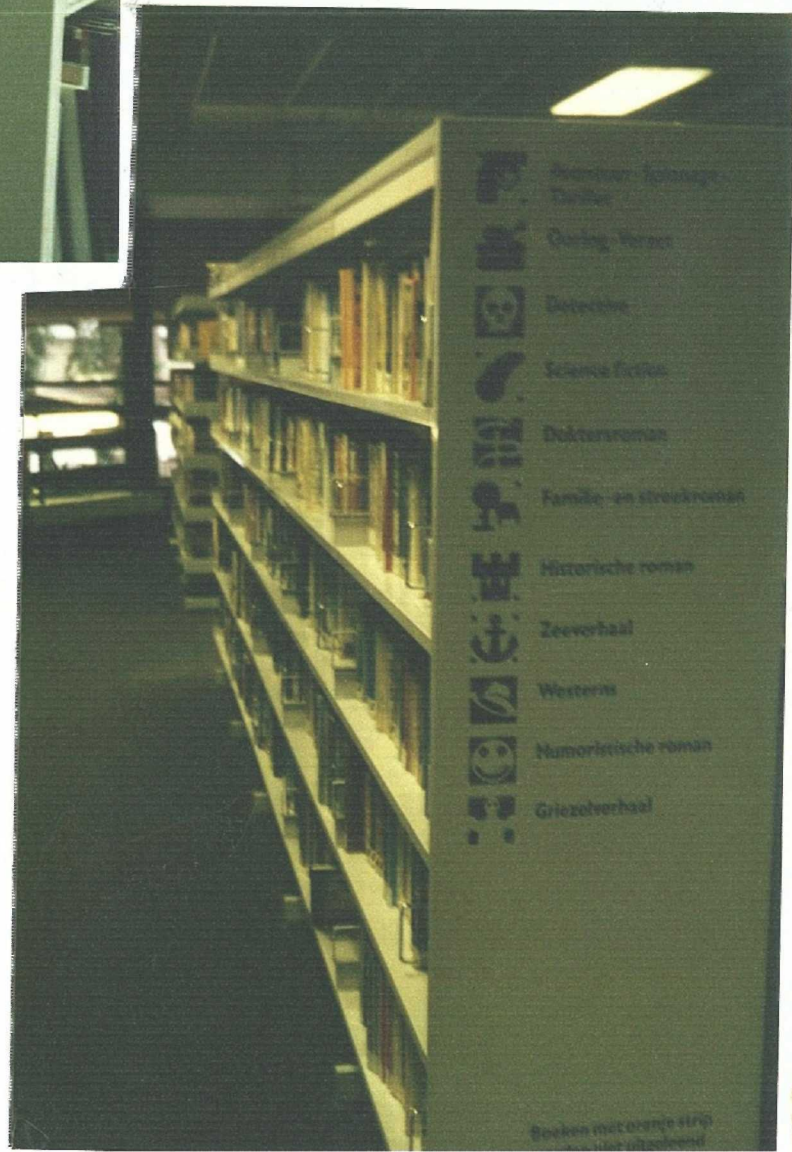
VI - Localisation des domaines.





VII - Indication des grandes rubriques.

VIII - Logos des grands genres romanesques.
(Système national fourni par le NBLC)



B I B L I O G R A P H I E

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

B I B L I O G R A P H I E

-o-o-o-o-o-o-

I - LA LECTURE PUBLIQUE : MISSIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES .

- IFLA : "Guidelines for public libraries" . Publications 36 .1986
Premier chapitre et annexe 2
- MANIFESTE DE L'UNESCO sur les bibliothèques publiques (1972).
In Campbell : "Le développement des systèmes et des services de bibliothèques publiques " 1983.
- BUSSON, Y. EVRARD : "Portraits économiques de la culture".
Notes et études documentaires n° 4846 (1987). Chapitre I
- N. RICHTER : "Histoire de la lecture publique en France " .1977.
- BADY, CLERGERIE, BRUNSWICK : "Lexique de la vie culturelle". Dalloz 198'

II - DONNEES STATISTIQUES GENERALES.

A) - Statistiques Françaises.

- "France. Annuaire Statistique de la Culture. Livre; Bibliothèques 1987.
Ministère de la Culture et de la Communication.
- INSEE : Données sociales 1986. Chapitre "Culture".
- M. DARROBERS : " Sondages insondables : Présentation des données des "Pratiques culturelles des Français ". Ministère de la Culture, 1982.
In : Bulletin des Bibliothèques de France. Tome 31 n° 4. 1986

B) - Statistiques néerlandaises .

- "Statistical yearbook of the Netherlands " .1986 .Central Bureau of Statistics. La Haye. Chapitre Culture.
- "Boekenvakboek .1986 : Cijfergids voor de informatie sector "
Kosmos 1986.
- "Zuid-Holland in Cijfers " 1987. (La Hollande du Sud en chiffres)

C)- Statistiques comparées .

- OCDE : "Living conditions in OECD Countries " OCDE 1986.
- UNESCO : "Statistical Yearbook" UNESCO 1986.
- "EUROSTAT 1975-1984 ".Rapport des Communautés Européennes.

III - SOCIOLOGIE DES BIBLIOTHEQUES.

- M.POULAIN, J.F BARBIER. BOUVET : "Publics à l'oeuvre : Pratiques Culturelles à la B.P.I du Centre G.Pompidou".
La Documentation Française 1986.(Notamment l'avant-propos et le début du premier chapitre.)
- J.F.BARBIER-BOUVET : " L'embaras du choix :Sociologie du libre accès en bibliothèque". In B.B.F n° 4 1986.
- "L'expérience et l'image des bibliothèques municipales. "
Enquête de l'A.R.C - 1978. In B.B.F n° 6.1980.Tome 25.
- A.M.FILIOLE : "Les mots pour le dire : L'image des Bibliothèques Municipales auprès des Français en 1978 ".In B.B.F n° 4.1986
Tome 31.
- LIBRARY TRENDS .Hiver 1979 : "Libraries and Society :
Research and Thought."Introduction et Chapitres III et IV.

NB - Sur la question des faibles lecteurs et des populations immigrées :

- " Bibliothèques publiques et illettrisme".Ministère de la Culture et Direction du Livre et de la lecture .1986.
- " Bibliothèques publiques et Communautés de l'Immigration "
Annexe sur les recommandations de l'IFLA.Mêmes auteurs.1984.

A PARAITRE :

- E.VERON : Perceptions et usages de la classification dans les Bibliothèques . B.P.I Fin 1988.
- " LIRE " Septembre 1988 : Enquête sur l'image des bibliothèques.
- Enquête sur les pratiques culturelles des Français.1988.

IV - AMENAGEMENT DES BIBLIOTHEQUES.

- M.F.BISBROUCK : " La bibliothèque dans la ville " :Concevoir, construire,équiper " .Ed. Le Moniteur. 1984.
- J. GASCUEL : "Un espace pour le livre ".Ed. du Cercle de la librairie . 1984.
- M. BRAWNE : " Libraries architecture and equipment " Praeger Publishers.1970. Chapitre "Communication ".
- "Coopération"n° 6 Décembre 1987. pp 1 à 5 : "Points de vue sur la construction et l'aménagement des bibliothèques."
- LIBRARY TRENDS : "Library Buildings " : Chapitres 1 à 9.
- "Coopération"n° 4 Avril 1987: "La bibliothèque du futur vue par M.Melot,J.Gascuel,C.Guitart ".
- "Coopération"n° 6 Décembre 1987. J.F.BARBIER-BOUVET : "Le tout et la partie : Perception et usages de la classification et du classement par le public des bibliothèques ".
- R.ROY : "Classer par centres d'intérêt " In B.B.F Tome 31 n° 3.1986.
- M.S.HASKELL : "Library promotion handbook." Oryx Press. 1980.

V - PAYS-BAS.

A)- Eléments de sociologie .

- W.Z.SHETTER : " The pillars of society: Six centuries of civilization in the Netherlands " 1971.

B)- Cadre législatif et administratif du fonctionnement des bibliothèques publiques néerlandaises.

- " The Public Library Act and the library Council Act in the Netherlands" NBLC .1979.
- " Libraries and Documentation centers in the Netherlands ". NBLC,nouvelle édition. 1987.

C)- Personnel des Bibliothèques .

- P.NAUTA : "L'enseignement de la bibliothéconomie et des sciences de l'information aux Pays-Bas " In BBF.Tome 31 n° 3 .1986

D)- La " Gemeente Bibliotheek " de Rotterdam.

- Intervention de P.J.TH SCHOOTS, Directeur, in " Mélanges J.BLETON : Construction et aménagement des bibliothèques" Ed. du Cercle de la librairie. 1986.
- P.J.TH SCHOOTS : "A lecture for hungarian colleagues ".Budapest 1981.
- "The building of the Central Public Library in Rotterdam" par I.J.BOOT,architecte.
- "Rotterdam Magazine " Mars 1979.
- P.J.TH SCHOOTS ." The ALS on-line integrated system :The Rotterdam solution " in " Symposium d'Essen sur les systèmes informatiques en bibliothèque" 24-27 Septembre 1984.
- P.J.TH SCHOOTS : " Le butineur à Rotterdam, accès populaire à la banque de données " In symposium 1985 B.U d'Essen.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

TABLE DES MATIERES

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

	Pages
INTRODUCTION.....	3
PREMIERE PARTIE :La bibliothèque,caméléon des temps modernes?.....	7
DEUXIEME PARTIE : Un environnement ambigu.....	16
TROISIEME PARTIE : Des noblesses de l'audace aux contraintes quotidiennes.....	32
CONCLUSION :	48
ANNEXES :	50
BIBLIOGRAPHIE :	73

-o-o-o-o-o-

